

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARBOR 1247
SERVICE DE NUIT :
Administration : HARBOR 1243
Rédaction : HARBOR 3679
Gérant : HARBOR 4897

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXVII — No 270

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

La conscription en Angleterre

Une déclaration officielle confirme les pronostics auxquels nous avons fait écho — Pourquoi le gouvernement anglais doit envisager cette éventualité — La faillite du volontariat — Pour ce qui nous concerne... — Méfions-nous!

Voici qu'un texte officiel vient confirmer les prédictions que nous relations l'autre jour. Un ministre anglais laisse entendre que le pays pourrait bientôt être obligé de recourir à la conscription.

La conscription, le service militaire obligatoire, c'est, en Angleterre, l'objet d'une violente horreur. Pendant très longtemps les Anglais se sont loués de la situation heureuse qui leur était faite. En face des grands pays d'Europe, telle la France, telle l'Allemagne, qui devaient imposer à leurs nationaux le service obligatoire, ils s'en vantaient au régime du volontariat. N'étaient soldats que ceux qui le voulaient, et la plupart de ceux-là, il semble bien, n'étaient pas des Anglais.

Les Anglais sont une race de politiques et de marchands. Ils ne sont pas, comme les Français, par exemple, des soldats nés. Leur situation particulière, la ceinture d'eau qui les sépare du reste du monde les dispensaient de maintenir sur pied les énormes effectifs qu'estiment nécessaires la France et l'Allemagne. Ils n'avaient besoin que d'une assez modeste armée de métier pour encadrer les troupes locales qu'ils savaient faire surgir dans leurs possessions, pour assurer, au besoin, la police de celles-ci.

L'Irlande, que des circonstances malheureuses empêchaient d'utiliser sur son sol tous les fils de sa race, qui d'ailleurs une longue tradition militaire, fournissait à l'armée anglaise des recrues abondantes et d'une qualité particulière. Il en était de même d'une partie de l'Ecosse, celle qui n'a pas encore été industrialisée. Et les Anglais, règle générale, pouvaient rester chez eux. Ils se contentaient de fournir à cette armée de métier un corps d'officiers, en même temps qu'ils donnaient à leur marine des équipages habiles et de savants états-majors.

Leur part du reste, n'était pas minime, puisque la marine était la principale garantie de leur sécurité et la principale source de leur puissance.

On sait que, depuis quelques années, beaucoup de choses ont changé.

Les responsabilités mondiales de l'Angleterre n'ont pas diminué. Bien au contraire, puisque, dans un pays comme les Indes, par exemple, elle ne sait pas si elle ne devra pas quelque jour faire face à des révoltes sérieuses. Et l'on voit qu'en ces tout derniers temps, elle a fait de la Palestine une sorte de camp retranché.

Par ailleurs, le développement des sous-marins, les progrès énormes de l'aviation ont singulièrement atténué la puissance que les flottes britanniques tiraient de leur quasi-isolément. Leur ceinture maritime n'est plus l'inexpugnable sauvegarde d'autrefois.

Il faut à l'Angleterre plus de soldats que jadis, et elle voit se tarir l'une de ses principales sources de recrutement, l'Irlande. M. de Valera n'est point le fanatique, ne rêvant que de plaies et de bosses et de conflit sanglant avec l'Angleterre, que certains peuvent s'imaginer. Mais il est le chef d'un pays qui aspire à l'indépendance absolue; et c'est dans les rangs de

l'armée permanente et des volontaires de l'Etat libre qu'il entend grouper les Irlandais qui veulent être soldats. Il s'efforce en même temps, par la création d'industries nouvelles, par la transformation en petites propriétés des grands domaines, d'occuper sur leur sol le plus possible de jeunes Irlandais.

Voici partant un domaine qui, pour toutes fins pratiques, échappe au recrutement britannique. Il faut donc que celui-ci, désormais, ait pour objectif principal l'Angleterre même.

Mais l'Angleterre subit ici les conséquences de sa politique de surindustrialisation. Non seulement les jeunes Anglais, sauf ceux qui grandissent dans l'atmosphère de la mer, n'ont pas le goût du service militaire; mais, pour un trop grand nombre, même s'ils le voulaient, ils en seraient radicalement incapables.

Le gouvernement de Londres est, présentement, à faire cette double et douloureuse expérience: d'une part, on ne répond que médiocrement aux demandes d'enrôlement; de l'autre, une forte partie des volontaires sont impropres au service. La vie dans les fabriques et dans les villes surpeuplées les a physiquement brisés. On a bien organisé une sorte d'office d'amélioration de ce matériel humain, mais les résultats ne sauraient toujours être qu'assez modestes. On ne refait pas si facilement que cela des constitutions débilisées, héritées de deux ou trois générations d'hommes nés et grandis dans les slums.

Il ne paraît bien rester alors que deux solutions: la conscription, et c'est à quoi hier même un ministre anglais, lord Stanhope, s'employait à préparer l'opinion; la conscription et l'appel aux Dominions.

Toutes les fois que l'Angleterre parle d'augmenter son armée, sa flotte, de faire de nouvelles dépenses, il convient que les Dominions soient sur leurs gardes.

Car la tentation est naturelle, elle sera très forte pour les Anglais de demander à leurs associés du Commonwealth de prendre, directement ou indirectement, sous une forme ou sous une autre, une part de ces dépenses et de ces sacrifices.

La tentation sera d'autant plus forte cette fois que la masse du peuple anglais est foncièrement, et risque d'être violemment opposée à la conscription.

L'opposition, naturelle chez tous les peuples, l'est d'autant plus, chez les Anglais, que le service militaire obligatoire est étranger à toutes leurs traditions, et qu'au témoignage de lord Stanhope, le peuple n'en sait pas encore la nécessité.

Conclusion, très simple, très usée, mais à laquelle il en faut toujours revenir: Méfions-nous; veillons à nos propres intérêts.

L'Angleterre a conquis son empire, elle en a largement bénéficié; c'est à elle, ce n'est pas à nous qu'il appartient de porter le faix de sa politique, de sa gloire et de ses gros profits.

Le Canada est pays d'Amérique... Et ses affaires doivent suffire à l'occuper.

Omer HEROUX

acheté par M. McCullagh d'un autre financier, M. Killam, président des *Royal Securities* à Montréal, aux mains duquel le *Mail* était allé, de celles de la famille Riordan, il y a une dizaine d'années. A dater de lundi prochain, le *Mail* aura disparu comme publication distincte; et Toronto n'aura plus que trois quotidiens, dont un seul journal du matin, comme bien d'autres grandes villes d'Amérique, et deux journaux du soir, le *Telegram* et le *Star*. Au 31 décembre dernier, le *Mail* avait nettement l'avance sur le *Globe*, en fait de tirage; car le premier vendait un peu plus que 119,000 exemplaires quotidiens, tandis que le *Globe* dépassait à peine 78,000. Le tirage réuni des deux, s'il allait rester en entier au *Globe & Mail*, serait approximativement de 200,000 par jour. En fait, nombre de gens lisaient les deux journaux.

La fusion devra donner un tirage, au départ, de 160,000 à 170,000; ce la placera au deuxième rang, à Toronto, le *Star* tirant à plus de 250,000 exemplaires chaque soir. Dans le champ de la publicité payante, la fusion du *Mail* et du *Globe* peut profiter au *Globe & Mail*. Pour ce qui est de l'aspect politique de cette affaire, il est indubitable que le parti tory obtiendrait un quotidien fort lié à sa cause. Le *Globe & Mail* annonce d'avance qu'il sera de politique indépendante, appuyant de façon générale les gouvernements au pouvoir, quelle que soit leur couleur, mais se réservant le droit de les critiquer en toute liberté; comme toute la grande presse, il sera d'ordinaire avec la majorité. Enfin, cette fusion, ou le moins gros absorbe le plus important, parce que le premier a derrière lui un capitaliste bien pourvu de fonds, tandis que le deuxième était aux mains d'un financier d'origine irlandaise qui a maintenant d'autres chats à fouetter ailleurs qu'à Toronto, démontre une fois de plus comme quoi les journaux sont devenus des objets qu'on achète, vend, revend, absorbe, fusionne, et dont on troque comme marchandise courante, dont on se sert pour faire surtout de l'argent — ou tenir d'en faire. A cause de cette fusion importante, plusieurs hommes de métier, typographes, pressiers, expéditeurs, plusieurs commis, etc., et un certain nombre de rédacteurs vont se trouver sans emploi. La période que nous traversons ne sera guère favorable à leur retour au travail d'ici plusieurs mois. Et même d'aucuns ne retrouveront plus nulle part à Toronto de place convenable. Cela, c'est d'ordinaire le dernier souci de ceux qui pratiquent les fusions commerciales ou industrielles. On accuse les compagnies de n'avoir pas d'âme. On a fait pis que de le dire: les compagnies elles-mêmes, souvent, le prouvent.

On aurait exagéré?

Un de ces derniers matins, la *Gazette* a publié une dépêche d'Ottawa où elle annonçait qu'en jugeant par les apparences le gouvernement King allait demander un budget militaire et naval de \$80 millions à la Chambre, dès la prochaine session. Une cinquantaine de ces millions devraient servir à des commandes de matériel de guerre pour le compte de Londres. Après quoi il y aurait eu règlement de comptes entre Londres et Ottawa. Les profits des fournisseurs ne devaient pas dépasser 10 pour cent. D'après le *Mail*, (numéro d'hier), cette nouvelle répandit l'alarme parmi les députés québécois; et les ministres de notre province apprirent immédiatement de la députation qu'elle considérerait avec inquiétude pareille politique de guerre de la part d'un cabinet qu'on pensait être plutôt pacifique. Le correspondant du *Mail* fait entendre que l'informateur de la *Gazette* a pour le moins exagéré, que le temps paraît fort mal choisi, pour les députés québécois, d'accepter pareil programme, si peu de temps après la catastrophe du 17 août, et que le gouvernement King n'aurait rien à faire avec les commandes de munitions du gouvernement britannique, si celui-ci décidait d'en passer au Canada. On fait même pressentir une déclaration du ministre, assez prochainement, à ce sujet, afin de calmer l'inquiétude qui s'est manifestée dans le Québec à la suite de cette dépêche à la *Gazette*. Par ailleurs, le *Star* de Toronto déclare que les techniciens militaires d'Ottawa devraient obtenir 850 millions pour le budget de la défense, l'an prochain; mais le premier ministre, puis le conseil du trésor, et aussi le ministère réviseront ces chiffres, de 820 millions plus élevés que le budget de 1936-1937; après quoi les Communes diront le dernier mot de l'affaire. Ce qui est vrai, c'est que, si le convention pas de faire des maintenant des embarras au ministère à propos d'un budget dont on ne connaît pas encore le chiffre réel, il est bon qu'il se taise pour l'instant, et qu'il ne publie pas de telles dépenses navales ou militaires, dans un pays dont les deux cinquièmes des revenus annuels passent déjà en paiement d'intérêts et de charges fixes sur une écrasante dette de guerre contractée de 1914 à 1918 sans aucun profit pour le Canada.

G. P.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone HARBOR 1241

Blum ordonne une enquête judiciaire sur la mort du ministre Salengro

A Paris, partisans de droite et de gauche s'agitent — "Léon Blum porte l'atroce responsabilité de l'acte de Salengro", écrit le député Henri de Kérillis, dans l'"Echo de Paris" — Les doutes de l'"Action française" sur l'authenticité des lettres

Le parti communiste organise une manifestation à Paris, dimanche, pendant les funérailles de Salengro, à Lille

Paris, 19 (A. P.). — Le président du conseil, M. Blum, a ordonné aujourd'hui une enquête judiciaire sur la mort de son ministre de l'Intérieur, Roger Salengro. M. Blum a pris cette décision devant la demande des socialistes-communistes de mettre en prison les "diffamateurs fascistes". Ceux-ci accusent en effet les gens de droite d'avoir poussé Salengro à s'asphyxier au gaz en l'accusant de désertion à l'ennemi en 1915.

A Paris, partisans de droite et de gauche s'agitent. On annonce la convocation d'une grande assemblée socialiste-communiste samedi à Paris, "pour permettre au peuple de rendre hommage à la mémoire de Salengro et de clamer sa haine du fascisme meurtrier".

Plusieurs hommes de droite poursuivent leur campagne contre leurs adversaires politiques et tiennent Blum personnellement responsable de la mort de Salengro.

Dans l'"Echo de Paris", Henri de Kérillis, lui-même député, déclare sans broncher que "Léon Blum porte l'atroce responsabilité de l'acte de Salengro. On ne va pas chercher ses ministres, dit-il, parmi ceux qui comparaisaient devant les conseils de guerre". (De Kérillis fait ici allusion aux procès de 1915 et de fin de la guerre que Salengro a subis devant les conseils de guerre.

On sait, en outre, comme le *Devoir* l'a exposé hier, que le tribunal d'honneur qui a déchargé Salengro de ses accusations de désertion à la fin d'octobre n'a été qu'un semblant de tribunal, que le général Gamelin n'a même pas voulu signer le rapport adressé au gouvernement après l'examen d'un dossier d'ailleurs incomplet et truqué.)

De Kérillis ajoute que le président Blum, en choisissant Salengro comme ministre de l'Intérieur, a humilié la France. En outre, il a personnellement couru au-devant du drame tragique qui s'est produit.

Le journal royaliste, l'"Action française", accuse le gouvernement d'"exploiter le corps de Salengro" et de se faire du capital politique. Il demande la preuve de l'authenticité des lettres que le ministre a laissées.

Le même journal souligne que l'on a d'abord annoncé la mort de Salengro comme naturelle, puis qu'on a annoncé ensuite qu'il s'était asphyxié sans laisser d'écrit pour expliquer son acte.

Or, il a laissé trois lettres: l'une à M. Blum, l'autre à son frère Henri et la troisième à sa bonne.

Le parti communiste convoque aujourd'hui ses partisans à une réunion en masse à la Bastille pour défiler ensuite jusqu'à la place de la Nation dimanche, pendant que les funérailles de Salengro auront lieu à Lille. A Lille, le corps de Salengro sera exposé à l'hôtel de ville, demain et samedi.

La J. O. C.

Un mouvement jeune, pour les jeunes, par les jeunes

Une récapitulation du plan soumis aux autorités fédérales — L'historique du plan, c'est l'historique du jocisme au Canada — Enquêtes et constatations, diagnostic et remède ou plutôt régime

(Par Emile BENOIST)

Nous avons publié, dès lundi dernier, en premier, le plan de la Jeunesse Ouvrière Catholique, la J.O.C., pour résoudre le problème du chômage chez les jeunes. Il s'agit d'un document qui intéresse au premier chef la jeunesse, toute la jeunesse. Et cela pour de multiples raisons.

Non seulement, la jeunesse est elle l'objet du plan mais il convient de souligner que ce sont des jeunes qui l'ont conçu, après enquêtes sérieuses et mûre réflexion, qui ont préparé, rédigé le rapport qui le contient. C'est encore par l'entremise de jeunes, qui furent les premiers à en prendre connaissance officielle, que la pièce est en définitive parvenue au gouvernement par l'entremise de la commission Purvis. Celle-ci avait été chargée par le gouvernement fédéral, le printemps dernier, de tenir enquête sur le chômage en vue de trouver les moyens de le pallier et, si possible, d'y remédier de façon permanente. Le chômage n'est malheureusement pas un fléau réservé aux seuls adultes. Les jeunes en sont aussi frappés, plus durement que les autres peut-être, parce que le mal survient alors au commencement d'une vie qu'elle menace de figer dans l'inaction, l'oisiveté. M. Purvis et ses collègues auront eu le mérite de se rendre compte tout de suite de la gravité de ce danger, d'avoir voulu y parer sans retard. Une sous-commission for-

"Le peuple de Paris, dit le communiqué, criera son indignation contre le fascisme, l'assassin qui a tué Salengro et qui massacre le vaillant peuple espagnol".

M. Blum a pris lui-même le portefeuille de l'Intérieur temporairement.

Blum à Lille

Lille, 19. (C.P.-Havas). — Le président du conseil des ministres de France, M. Léon Blum, a fait le voyage de Paris à Lille hier pour exprimer sa sympathie à la famille Salengro de la mort de son ministre de l'Intérieur, Roger Salengro, et pour inviter les éléments de gauche lillois à ne pas venger sa mort.

A la demeure du député-maire de Lille, M. Blum a trouvé une lettre qui lui était adressée, dans laquelle son ministre lui dit qu'il ne pouvait plus supporter la campagne menée par la presse nationale française contre lui et dans laquelle il réitérait qu'il n'est ni déserteur ni traître.

Le président du conseil a pleuré à chaudes larmes avec les membres de la famille dans la demeure de son ancien ministre.

Roger Salengro a aussi adressé un adieu à son frère, Henri Salengro, et à sa bonne, Mme Renard, avant de fermer les fenêtres de sa chambre et d'ouvrir les robinets du gaz pour s'asphyxier. D'après les médecins, la mort a eu lieu vers 11 heures dans la nuit de mardi à mercredi.

Dans sa lettre à M. Blum, le ministre Salengro tient les partis de droite responsables de son suicide.

Comme le *Devoir* l'a longuement rapporté hier, la presse nationale française a fait une lutte sans répit au ministre Salengro à propos des grèves sur les tas, mais surtout à propos de son rôle peu reluisant comme cycliste pendant la Grande Guerre.

Salengro, poussé à bout, a pris le parti de s'enlever la vie par le gaz.

Ce suicide soulève de graves problèmes pour le gouvernement Blum. On prévoit que l'opposition de droite qui a répété et qui continue de soutenir que Salengro a été un déserteur devant l'ennemi de 1915, va de nouveau attaquer le gouvernement en lui reprochant d'avoir protégé un coupable.

Certains partisans de droite voient dans ce suicide de Salengro la preuve de sa culpabilité.

Message de Blum

à la population de Lille

Voici le message de M. Blum à la population de Lille: "Camarades de Lille, je suis venu à Lille pour pleurer avec vous au titre d'ami du chef que vous n'oubliez pas. Le courage ne lui a jamais manqué tout le temps qu'il a lutté contre la calomnie. Après réflexion, c'est la force qui lui a fait défaut.

"Vous connaissez ceux qui sont responsables de sa mort, mais il ne nous appartient pas de les frapper. Même après la mort de Roger Salengro, vous devez respecter ses volontés.

"Il y a deux choses qu'il vous défendrait: l'oubli et la vengeance. En son nom, je vous adjure de demeurer calmes et de surmonter votre colère.

"Salengro n'aurait souhaité qu'une réparation: la victoire pour la cause à laquelle il a voué sa vie. Les adversaires répètent leurs accusations infamantes. Votre violence, même si elle est légitime, nous nuirait.

"Camarades, au moment de vous quitter, je renouvelle mon appel au calme. Vous savez que vous avez toute mon affection et vous connaissez ma douleur."

Coups de poing

A Paris hier, des députés de droite et de gauche ont échangé des coups de poing dans les couloirs de la Chambre des députés.

Dans la capitale française, les socialistes-communistes clament que Salengro est la victime des fascistes, que sa mort est un assassinat moral.

Un groupe d'imprimeurs et de typographes annoncent qu'ils vont empêcher le journal d'extrême-droite *Gringoire*, qui a mené le gros de la campagne contre Salengro, d'aller sous presse ce soir.

Le gouvernement a donné ordre de mettre les drapueux en berne sur tous les immeubles publics. A Lille, le corps du ministre repose en chapelle ardente. Les funérailles auront lieu dimanche.

Dans les milieux politiques, on croit que Marx Dormoy, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, sera le successeur de Roger Salengro, comme ministre de l'Intérieur.

Hier, le secrétaire général du parti communiste de France, MM. Maurice Thorez, et Jacques Duclos, son secrétaire particulier, ont visité le corps du ministre Salengro, au nom de leur parti.

M. Henri Becquart, député de droite de Lille, qui a attaqué le ministre de l'Intérieur à la Chambre des députés le 13 novembre, a quitté Lille avec sa famille.

La police a dû défendre un partisan de droite, hier, attaqué et malmené par des partisans de gauche à son passage près de la maison de Salengro.

A Paris, le journal *l'Humanité*, organe du parti communiste, publie la liste des députés de droite qui ont voté contre l'acquiescement de l'accusation de désertion portée contre Salengro, lors du débat de la semaine dernière. Au-dessus

(Suite à la page 3)

Carnet d'un grincheux

Personne ne sera candidat de M. Houde. M. Houde n'aura pas de candidats. Tous ses candidats le diront, lui aussi; mais Montréal est sceptique...

M. Herridge n'étant plus sceptique à Washington, il ne détesterait pas de redevenir quelqu'un à Ottawa. R. B. Bennett volente. Mais M. Bennett n'est plus Jupiter.

Selon des gazettes, M. Lacroix (Beauport) pense à quitter Ottawa pour Québec. En homme d'affaires avisé, M. Lacroix y pensera et repensera...

A Saint-Hyacinthe, M. Bouchard claironne; c'est d'un clairon bouché.

Le *Globe* absorbe le *Mail*, à Toronto. C'est comme si l'Événement avait mangé le *Soleil*, au lieu de celui-ci, celui-là. Mais l'un et l'autre, montés dans le même bateau, se rongent les poings en silence.

On disait jadis: "Morte la bête, mort le venin!" C'était avant le temps où, dans les laboratoires, on devait réussir à isoler le venin de la bête. Aussi, aujourd'hui, l'on peut dire: "Morte la bête, reste le venin!" Cela se sait à Québec.

Le 25 novembre dernier, l'on entendit, vers l'île d'Orléans, un grand craquement. Le pont tenait; mais l'auteur du pont commençait à glisser.

Le Grincheux

(Suite à la page 2)

La J. O. C. et ses oeuvres — La session provinciale

Tout en suivant de très près la politique municipale et le courant des affaires générales, en fortifiant aussi ses rubriques ordinaires, le "Devoir" publiera dans les jours prochains deux séries d'articles d'un intérêt spécial:

Des articles de M. Emile Benoist sur la J.O.C. et ses oeuvres, résultat d'une enquête récente; Des articles de M. Alexis Gagnon, qui a vu les choses de près, sur la dernière session et l'enquête des Comptes publics.

L'actualité

L'Eldorado

Le Dr Ernest Gendreau a donné hier une entrevue à un journal de Montréal, dont je veux citer des extraits:

"Il y a déjà quelques années, Gilbert Labine, du Penitencier, allait faire des recherches à 1100 milles au delà du chemin de fer dans les régions désertes de Great Bear Lake (le grand Lac de l'Ours) en haut d'Edmonton. Il se faisait transporter par avion et restait seul pendant une quinzaine de jours. Il découvrit un jour des rochers colorés, chose inattendue dans le Nord; et aperçut du bleu de cobalt. Ce fut le mit sur la route de la découverte du "pebble", minéral d'uranium dans lequel on trouve le radium.

"Ce fut par avion également que le minéral fut transporté pour être analysé à Ottawa. Après avoir employé divers moyens on en vint à la méthode initiale de Mme Curie.

"Il faut 60 tonnes de minéral pour réunir une seule tonne de concentré qui est expédié à l'Eldorado Refinery, de Port-Hope, où de 300 tonnes de concentré on extrait enfin 1-10 de gramme. En 1933, le Canada a produit 3 grammes de radium; en 1934, 3 1/2 gr., en 35, 6 gr., en 36, enfin, 25 gr.

"La production du radium au Canada a déjà fait baisser le prix mondial du radium de \$70,000 à \$21,000 le gramme. Déjà le Canada supplante en Angleterre la Belgique qui en extrait dans les mines du Congo."

Le *Devoir* n'a pas parlé, hier, de la manifestation qui a eu lieu à Ottawa pour célébrer la production des premiers grammes de radium au Canada.

On sait que le gouverneur général et le premier ministre y assistaient. De fait, c'est un événement d'importance. Mais le *Devoir* n'est pas en retard pour signaler les premières découvertes canadiennes de radium et pour en attribuer le mérite aux frères Labine.

Il y a au moins trois ans, je recevais la visite d'un haut personnage des régions nordiques. Déjà, par les lettres d'un parent, j'avais été mis au courant de l'exploit des prospecteurs canadiens-français, mais les précisions manquaient pour pouvoir en parler.

Or, la veille de la visite de ce personnage, j'avais lu dans des journaux anglais quelque chose au sujet de cette découverte et j'avais

été irrité de voir que l'on ne mentionnait nulle part le nom des découvreurs. Ceci est fréquent. On ne fait que trop souvent dans cette presse le silence sur le mérite des hommes. On croitrait à du parti pris. En vérité, cette découverte révolutionnaire la production du radium et à quelque chose de fabuleux. Mon visiteur me le dit et me donna des détails que je publiai le lendemain dans le *Devoir*.

N'est pas prospecteur qui veut. Il faut pour ainsi dire un système sensé. M. Gilbert Labine a prouvé par ses importantes trouvailles de la région de Cobalt qu'il le possède. Mais sa découverte du grand Lac de l'Ours dépasse tout ce qu'il avait fait jusque là.

Il vitait en avion, survolait le lac pendant quelque temps. Soudain, il dit au pilote de descendre: il avait reconnu ces rochers de cobalt. Un instant après, il faisait des découvertes fantastiques: l'argent brut s'élevait à fleur du sol. On me dit qu'une lame de ce métal, de la largeur de la main, plaçait dans le lac et brillait au soleil comme un débris de fer-blanc jeté sur la grève.

M. Gilbert Labine et son frère Charles n'en croient pas leurs yeux. Dès ce moment sans doute, devant cette richesse inouïe, le mot Eldorado vint à leur esprit.

Après avoir recueilli du minéral, ils songèrent à établir leur camp. D'instinct, dans une région donnée, tous les campeurs expérimentés tombent sur le même endroit, parce qu'il offre des avantages supérieurs: protection contre le vent, déclivité du terrain, proximité de l'eau.

Cet endroit répété: les deux frères eurent un saisissement. Le sol portait les traces d'un campement tout récent. "Nous sommes devancés", se dirent-ils. Et ils voyaient déjà les richesses de l'Eldorado s'évaporer.

En hommes déterminés, ils résolurent d'aller dare-dare aux renseignements. La porte du Nord, c'est Fort-Smith. Le lendemain ils étaient là. (Un mien parent eut vent de l'affaire et m'en écrivit).

Les deux prospecteurs sont-ils passés par ici retour du Lac de l'Ours? demandèrent-ils.

On leur dit que des gens avaient passé; que ce n'étaient pas des prospecteurs, mais des géologues du gouvernement.

L'émotion des deux frères s'accrut. —Et vous ont-ils parlé de leurs découvertes?

—La région leur a semblé intéressante, mais point susceptible d'un développement payant. Les deux frères soufflèrent. Ils savaient, eux, qu'il faudrait faire le

transport du minéral en avion. Mais ce n'était pas un obstacle: le minéral était d'une richesse telle! C'est ce sens pratique qui sépare le prospecteur né du savant. Et les frères Labine ne sont autre chose que des prospecteurs de génie, sans connaissance théoriques en géologie.

Ils prirent donc pour l'Est avec leur minéral et firent enregistrer leur droit de propriété. Les analystes, si notre mémoire est bonne, repèrent une trentaine de mètres dans ce minéral, dont certains inconnus, mais ils signalèrent surtout la présence de l'uranium, du précieux uranium dont on extrait le radium.

L'histoire est simple depuis. Les frères Labine firent une chose qu'ils n'avaient pas faite jusque là: ils avaient toujours vendu leurs découvertes, ne se souciant pas de les exploiter. Ils étaient les Samuel Chapdelaine des régions minières. Cette fois, ils s'engagèrent eux-mêmes de l'exploitation et conservèrent la propriété de leur mine et l'exploiteront eux-mêmes.

On dit qu'une immense fortune les attend. On dit aussi que la découverte prodigieuse de ces deux Canadiens et leur esprit d'initiative hardi amèneront, un jour prochain, le chemin de fer à la lisière de la région arctique.

Paul ANGER

Bloc-notes

De quatre à un

Toronto eut jadis, sauf erreur, trois journaux du matin: le *Mail*, le *Globe* et le *World*. Le *Mail* absorba un jour l'Empire et parut sous le nom du *Mail & Empire*. Le *World* disparut, absorbé par le *Mail & Empire*. Et le *Mail* devint quotidien important, dévoué aux intérêts du parti tory. On crut un temps que le *Globe*, qui battait un peu de l'aile et semblait perdre du terrain, allait lui aussi passer au *Mail*

La voix du Pape

"Le petit catéchisme est le plus grand livre du monde", a dit le Saint-Père

A l'occasion d'une récente audience, le jour de la Toussaint, d'un groupe important de la Jeunesse italienne d'Action catholique, qui avait pris pour thème de son dernier Congrès la culture religieuse, S. S. Pie XI a prononcé, sur le petit catéchisme, des paroles aussi lumineuses que réconfortantes et que nous empruntons à la Croix de Paris:

"Le petit catéchisme, a-t-il dit, demeure bien toujours le grand livre, après le divin livre de la Sainte Ecriture, et on peut dire, en un certain sens, le plus grand livre du monde. Même réduit aux termes les plus simples, il offre dès sa première page la vraie solution aux problèmes les plus graves que se pose l'humanité dans tous les temps et dans tous les pays, quant à ces questions: qui vous a créé, et pourquoi avez-vous été créé et mis au monde, il donne des réponses qui ont une divine garantie de vérité. Pour le prolétaire, le premier livre du monde, il suffirait d'y trouver ceci: Dieu placé comme fondement de tout, comme loi de tout, de l'être, de la vie et de la pensée. Mais bien qu'il s'agisse de culture religieuse, et non plus seulement de petit catéchisme, c'est encore lui qui a le premier pas, car la culture religieuse peut atteindre les plus hautes sommets, prendre les plus vastes proportions, toujours elle reste au fond, dans ses racines et dans son essence, le petit catéchisme."

Saint Augustin, avec ses visions géniales; saint Thomas, avec ses constructions de pensée non moins géniales, tous les grands docteurs, les grands maîtres, les grands génies presque innombrables dans l'histoire glorieuse de l'Eglise — et qui sont les plus brillants éléments de cette universalité de saints que nous célébrons aujourd'hui, qu'ont-ils tous fait, en somme? Ils ont étudié à fond le catéchisme et ils l'ont illustré toujours plus largement et lumineusement, tirant sans cesse de lui, comme d'une mine inépuisable, un trésor de vérités à étendre et à appliquer à la vie du monde entier. C'est donc toujours le catéchisme qui doit primer."

Le but de l'instruction catéchistique et, d'une façon générale, de la culture religieuse est évident: ces jeunes gens veulent par là, non seulement réaliser en eux des chrétiens complets, mais aussi être armés pour l'apostolat. Ils se sont donnés à cette étude, continue le Saint-Père, "afin d'être parmi les meilleurs chrétiens, parmi ceux qui s'efforcent de mieux honorer le Christ-Roi, mais aussi qui ont l'ambition de rayonner autour d'eux, selon leurs moyens, la lumière de vérité, la chaleur de la vérité et de la vie chrétienne". Ce faisant, ils ont vraiment compris "les exigences de l'Action catholique: s'instruire pour améliorer, devenir meilleur pour améliorer."

Le Saint-Père était heureux de faire cette constatation et d'en féliciter la Jeunesse d'Action catholique italienne. Il ne pouvait d'une part détacher ses yeux de l'angoisse, sans tableau qui présente le monde aujourd'hui, mais d'autre part quelle n'est pas sa confiance en cette Eglise qui a les promesses de la vie éternelle!

"Constatation d'autant plus précieuse, dit-il, que le moment où nous sommes est un moment grave, vraiment menaçant et dangereux pour l'humanité entière; aussi doivent-ils être enflammés, le zèle, l'application de tous ces chers fils pour collaborer à conjurer ce péril, à faire face à cette menace, parce que ce sont périls et menaces qui semblent vraiment tout mettre en question, tout, sauf la parole de Dieu, sauf la sainte Eglise, sauf — ou peut bien le dire, — cette roche de Pierre, en un mot, tout ce à quoi s'applique la parole divine: non procreantur. C'est un grand réconfort pour Sa Sainteté et, pour ces jeunes gens, un grand titre à la reconnaissance envers la divine bonté et providence, de se trouver ainsi sur cette roche inébranlable, dans cette embarcation mystérieuse qui, à travers les siècles, a résisté victorieusement à toutes les tempêtes."

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241

NECROLOGIE

ARCHAMBAULT — A St-Alexandre d'Iberville, le 17, à 76 ans, l'abbé J.-A. Archambault, curé à St-Alexandre d'Iberville.
BELLEMAIRE — A Louiseville, le 16, à 80 ans, Gustave Bellemaire, époux d'Olivia Trépanier.
COURVILLE — A Montréal, à 69 ans, Mme Eustache Courville, née Emilie Tremblay, épouse en 1res noces de John Brown.
DAGENAIS — A St-Anicet, le 17, Mme L. Dagenais.
DECHAMPE — A Montréal, le 17, à 77 ans, Caroline Martin, épouse de Philippe Dechampe.
DUBUC — Au chemin du Lac-Longueuil, le 13, à 87 ans, Joseph Dubuc, époux de Valentine Brisette.
EDMONDS — A Verdun, le 16, à 48 ans, Frederick Joseph Edmonds, époux d'Etta May Davenport.
GARFIELD — A Montréal, le 17, à 56 ans, Mme Charles Garfield, née Malvina Audette.
LARIVIERRE — A St-Hyacinthe, le 17, à 73 ans, Mme Charles Larivière.
LEBOIT — A Coteau-du-Lac, le 17, à 73 ans, Pierre Leboit, époux de feu Agnès Vincent.
LEVEILLE — A Montréal, le 17, à 70 ans, Florina Deschamps, épouse en 1re nocces de Godfrey Lefebvre, en 2es, de Nap. Leveille.
PLANTE — A Montréal, le 17, à 71 ans, J.-A. Ernest Plante, époux d'Olivia Leblanc.
PROVENÇAL — A Verdun, le 16, à 49 ans, Elzéar Provençal, époux de Marie-Louise Bouchard.
RAYNAULT — A Montréal, le 17, à 77 ans, Mme veuve Paul-Raynault, née Isabelle Laurent.
ST-GERMAIN — A Montréal, le 16, à 70 ans, Charles St-Germain, époux de feu Josephine Roussel.
SERRE — A Montréal, le 18, à 61 ans, Viric Serre, époux de feu Angélique Aquin.
TREPANIER — A Montréal, le 17, à 69 ans, Joseph-Ezra Trepnier, époux de Georgianna Léveillé.
VALLEE — A Montréal, le 17, Emilie Vallée, épouse d'Armand Vallée.
WILKINS — A Montréal, le 17, à 61 ans, Eugénie Laurent, épouse de feu George Wilkins.

Fusion du "Globe" et du "Mail and Empire"

Toronto n'aura plus désormais qu'un seul quotidien du matin — La politique de M. McCullagh

Toronto, 19. (S.P.C.) — Le Globe et le Mail & Empire viennent d'être fusionnés et la ville de Toronto ne possèdera plus à partir de lundi prochain qu'un seul quotidien du matin. C'est la compagnie éditrice du Globe qui vient de faire l'acquisition du Mail & Empire. Le nouveau journal du matin portera le nom de Globe & Mail.

M. C. George McCullagh, courtier, qui se portait acquéreur du Globe, au milieu d'octobre, sera désormais le maître du seul quotidien du matin de Toronto.

M. McCullagh et M. Isaac W. Killam, président de la Mail Printing Company et propriétaire du Mail & Empire, ont annoncé la nouvelle hier soir. Le Globe & Mail sera imprimé aux ateliers du Mail & Empire, angle des rues King et Bay, jusqu'à ce qu'on ait construit un nouvel immeuble sur le terrain voisin, immeuble dont la construction serait terminée l'automne prochain.

Le nouvel immeuble s'élèvera à l'angle des rues King et York, sur un terrain qui appartenait au Mail & Empire et qui a été acquis par le Globe en même temps que tout l'actif du journal. Le Globe n'a cependant pas fait l'acquisition de l'immeuble actuellement occupé par le Mail & Empire qu'il se contentera de louer d'ici l'automne prochain. Dans une déclaration que publie aujourd'hui le Globe, M. McCullagh annonce que le nouveau journal, le Globe & Mail, réunira les meilleurs caractéristiques des deux journaux, qu'il sera plus important et plus considérable que les deux journaux dont il est issu pris séparément et qu'il se placera au deuxième rang de tous les quotidiens du Canada pour le tirage. Le Globe & Mail sera indépendant en politique, il appuiera d'une façon générale le gouvernement qui se trouvera au pouvoir, qu'il soit conservateur, libéral, mais en se réservant le droit de critiquer tout acte de gouvernement qu'il croit contraire à l'intérêt public. La nouvelle direction gardera à son service le plus grand nombre possible des membres du personnel des deux journaux fusionnés.

Au cours d'une entrevue, M. McCullagh a annoncé qu'il ferait connaître prochainement les noms des membres du nouveau conseil d'administration. Il est convaincu que la nouvelle entreprise sera payante tandis qu'une lutte entre les deux journaux concurrents ne pouvait entraîner des pertes pour l'un ou l'autre sinon pour les deux.

Le Mail a commencé à paraître en 1872 et il avait absorbé l'Empire en 1895; il appartenait au député à Thomas C. Bunting et M. John Riordon, C. W. Bunting et W. J. Douglas en firent l'acquisition quelques années plus tard. C'est M. Douglas qui en eut la direction à partir de la mort de son associé M. Bunting, en 1896, jusqu'à sa mort en 1919. Son fils qui lui succéda fit l'acquisition du World, puis vendit en 1927 à M. Killam, de Montréal, qui vient de passer à son tour l'entreprise à M. McCullagh.

Le Globe existait depuis 92 ans. On sait que c'est le célèbre George Brown qui en fut le fondateur en 1844 et qui en conserva la direction jusqu'à son assassinat par un employé mécontent en 1880. Le sénateur Jaffray fit alors l'acquisition du journal qui demeura la propriété de sa famille à venir jusqu'à ces dernières semaines. Le Globe, qui fut hebdomadaire pendant les premières années de son existence, s'était transformé en quotidien dès 1852.

Pour compléter un dossier

M. BLUM ECRIT A HAVAS
Paris (par courrier). — A la suite de la publication par les journaux parisiens du 5 novembre de la correspondance échangée entre le conseil d'administration de l'Agence Havas, d'une part, et de M. Pierre Guimier, de l'autre, M. Blum a écrit à M. Renier, président du conseil de Havas, la brève lettre ci-dessous:

Monsieur le président, Vous avez bien voulu me communiquer la lettre que le conseil d'administration de l'Agence Havas a adressée à M. Pierre Guimier, de viens de lire sa réponse dans la presse du soir. Laissez-moi vous faire observer que l'attitude que j'ai prise ne pouvait trouver une justification plus prompte et plus évidente. (N. de la R.) — Le Devoir a publié le texte de la correspondance le 17 courant.

Comment soigner nos enfants

PAR LA DOCTORESSE CHAMPENDAL

Petit manuel des mamans, extrêmement pratique et très bien fait, dans lequel il est facile de se renseigner rapidement. L'hygiène, l'alimentation, les maladies infantiles et leur traitement, les recettes alimentaires, pour les tout-petits et les adolescents, les soins d'urgence en cas d'accidents forment les sujets des principaux chapitres. Volume indispensable à la bibliothèque familiale. En vente au Service de Librairie du "Devoir" au prix de 75c.

PENSEZ-Y BIEN!

Pour toutes réparations de chaussures et couvre-chaussures de fourrure.

LE SALON DE CORDONNERIE
Appelez toujours
HA. 0027
Emile Dugal
454-Est, Mont-Royal
Livraison par toute la ville.

Un mouvement jeune...

(Suite de la première page)

L'historique de ce plan ça caillait l'historique de la J. O. C. elle-même, mouvement jeune, de jeunes et pour les jeunes. La conception et l'élaboration de ce plan, avons-nous dit, est le fruit d'enquêtes sérieuses et d'une mûre réflexion. La J. O. C. elle-même est née à la suite d'enquêtes, de recherches sur le champ, si l'on peut dire, de field work, pour employer une expression du vocabulaire des Social Workers. Fruit d'enquêtes, la J. O. C. a continué de faire des enquêtes. Atavisme et nécessité, les jeunes qu'elle groupait ont tenu à voir et à savoir avant de parler. La J. O. C. n'est pas une association, ni une société. Ces désignations latentes répugnent aux Jociques. Ceux-ci sont d'un mouvement, d'un mouvement en marche. Ils constituent la chaîne sans fin et à mouvement continu des légitimes aspirations d'une jeunesse. Chaîne sans fin et mouvement continu, des mots que la jeunesse vivrière d'aujourd'hui n'a qu'à prendre dans la langue des divers métiers qu'elle ne demande qu'à exercer.

Le plan jocique n'est pas de l'improvisation. Il s'est élaboré graduellement, petit à petit, au cours des cinq dernières années. Les deux premières phalanges jociques datent de 1931; phalange masculine, en septembre; phalange féminine, en novembre. Les enquêteurs jociques, dont le champ d'exploration s'est agrandi constamment, au fur et à mesure de l'agglomération de la masse organisée, ont ausculté, nous employons leurs propres termes. Le diagnostic qu'ils portent sur le mal de la jeunesse d'aujourd'hui se fonde sur des constatations qu'ils ont faites eux-mêmes, qu'ils ont fidèlement et exactement consignées dans des dossiers, d'où sont sortis maints rapports qui accompagnent le plan maintenant soumis aux autorités fédérales, en marge de questions particulières. Car encore une fois, le plan n'est pas une simple rédaction. C'est le remède, plutôt le régime proposé pour permettre à la génération qui entre en scène ou qui va y entrer d'accomplir sa mission, de faire sa vie.

Ceux qui ont pris connaissance du plan et qui suivent d'un peu près les choses de la politique n'ont pas été sans remarquer qu'il contenait des suggestions que l'on retrouve assez souvent dans les programmes des divers partis. L'orientation professionnelle et la crise de l'apprentissage par exemple ont été l'objet d'un débat aussi long qu'académique, il y a quelques années à la Chambre des Communes. Nos législateurs fédéraux ont alors parlé de cela. Les Jociques demandent que l'on agisse.

La retraite des ouvriers à partir de l'âge de soixante ans se trouvait, sans erreur, du moins en principe, dans la liste des réformes sociales de M. Bennett. Cette réforme fut au programme mais jamais dans un texte de loi.

De même pour le recensement et la classification des jeunes chômeurs, selon l'aptitude, la situation sociale, les ressources présentes. Un député, M. Jean-François Pouliot, pour ne pas le nommer, l'a vainement réclamé, session après session, pour tous les chômeurs. Il paraît que la chose se fait maintenant ou qu'elle est à la veille de se faire.

Le recul d'âge pour l'admission des enfants au travail, voilà encore une question dont nos parlementaires ont souvent discuté sans pour- tant en venir à une solution satisfaisante, conforme aux exigences de l'heure. Le recul d'âge que propose la J.O.C. aurait pour résultat immédiat d'abaisser de 20 pour cent le nombre de ceux que l'on tient actuellement pour de jeunes chômeurs. Le fait est assez étrange que l'on admette au travail des adolescents qui n'y sont aucunement préparés, tout en continuant de déplorer partout l'absence de jeunes ouvriers compétents, aptes à leurs tâches. Sous le régime actuel, une trop forte proportion de jeunes deviennent prématurément des rates. Beaucoup aboutissent, avant l'âge adulte, dans les institutions pénitentiaires. L'Etat commence alors à s'intéresser à leur sort, se préoccupe de leur apprendre à travailler. Que ne commence-t-on par le commencement, quand c'est le temps de commencer? Le monde actuel craint la révolution alors que sa maison est depuis longtemps à l'envers. Le plan de la J.O.C. ne veut rien bouleverser, il veut remettre les choses dans l'ordre.

On pourrait, d'une seule phrase,

Docteurs, Consultez !!!
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale
— Gallois & Cie —
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges
Lampes aseptiques pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boulitte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'Ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

résumer le plan de la J.O.C., l'offrir en comprimé: Puisqu'il faut de toute nécessité supprimer le chômage des jeunes, occupons les jeunes à quelque chose: du travail, quand c'est possible et convenable, autrement des loisirs organisés selon la morale et le bon sens. Le plan en somme ne comporte pas autre chose que cela. Que demandait-il en effet?

1.—Le recul d'âge pour l'admission au travail. Le temps ainsi gagné et non perdu servira à l'orientation, à la préparation au travail. Pour l'organisation de l'orientation professionnelle, la J.O.C. a déjà un plan tout prêt, fondé principalement sur la science médicale et la psychologie expérimentale. Pour son propre compte, réalisation faite et non à venir, elle s'est assurée les services de spécialistes en la matière.

2.—Trouver du travail permanent à ceux des jeunes chômeurs qui peuvent être immédiatement employés. La J.O.C. vient d'achever l'organisation de son bureau de placement, qui est en même temps comme un organisme de recensement.

3.—Employer le plus grand nombre possible des autres chômeurs disponibles à de vastes entreprises publiques, dont les avantages resteront à l'Etat, à tout le monde. Se servir encore là des méthodes de l'orientation professionnelle, organiser ces travaux avec le souci de l'apprentissage. Si certaines entreprises de ce genre nécessitent l'établissement de camps de travail, surveillance de ces camps laissée à l'initiative privée et organisation des loisirs des campeurs, sans jamais perdre de vue l'orientation, la formation physique, intellectuelle. Parmi les entreprises recommandées tout particulièrement, il y a la construction, dans chaque centre, d'un stade où la jeunesse pourra se livrer au sport sain. A noter en passant, que se livrer au sport ne veut pas dire assister en spectateur à une partie de quelque chose. La J.O.C. conçoit le sport d'autre manière.

4.—Organisation des loisirs des chômeurs qui restent, ainsi que des jeunes qui sont mis ou remis au travail. La pratique du vrai sport est une occupation éminemment recommandable. Ce n'est pas pour rien que la J.O.C., entre autres entreprises, insiste sur la construction de stades dans chaque ville. Les loisirs des jeunes chômeurs doivent encore servir à les préparer au travail, à perfectionner leur préparation. La période des loisirs s'ajoute éminemment propice à l'orientation de même qu'à l'apprentissage. Dans ce domaine de l'organisation des loisirs, la J.O.C. a aussi fait ses preuves. Malgré ses ressources relativement modestes, ne provenant que des souscriptions de ses membres, elle possède dix camps jociques, utilisés en toutes saisons. Il va sans dire que tous les sports sains s'y pratiquent. Et ce n'est qu'un commencement. Selon la formule de l'aumônier général du mouvement, le R. P. Henri Roy, O.M.I.: "La jeunesse ouvrière est plus exploitée dans ses loisirs

REMÈDE ANTISEPTIQUE
d'une réputation universelle
LES
PASTILLES VALDA
ÉVITENT & COMBATTENT
Toux, Rhumes, Maux de Gorge,
Laryngites, récentes ou invétérées,
Bronchites aiguës ou chroniques, Catarrhes,
Grippe, Influenza, Asthme, etc.

Fac-similé réduit
de la Boîte

Dans toutes les Pharmacies
J.-A. Alfred
OUDMET
Agent général pour le Canada
84, est. St-Paul
Montréal.

que dans son travail". Il faut mettre fin à l'exploitation.

5.—Orientation, préparation, placement, organisation des loisirs pour toutes les catégories de jeunes, tout cela devra se trouver dans des centres dont la J.O.C. propose l'établissement immédiat. Ces centres, insiste-t-elle, devront être confiés à l'initiative privée, à la condition qu'elle s'exerce par des gens dont la compétence est démontrée et qui se soumettront à la surveillance de l'Etat quant à l'emploi des fonds que celui-ci fournira. Les centres de jeunes ne doivent pas être d'autres boursoufflures du paternalisme d'Etat. Le rôle de l'Etat doit se borner au soutien de l'initiative privée. Aidez-le, le Ciel et l'Etat l'aideront.

Tout en passant en revue les divers articles du plan jocique, nous avons indiqué quelques-unes des réalisations accomplies déjà par la J.O.C. toute seule. Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce même sujet. Nous y reviendrons. Le moment nous semble venu de faire connaître aussi complètement que possible ce mouvement jeune, pour les jeunes et par les jeunes qu'est la J.O.C.

Emile BENOIST
Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de
Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

His Majesty's, 30 nov., 1, 2 déc.
LOUIS-H. BOURDON
présente l'incomparable
MATINEE
Merc. 2 déc.

**BALLET
RUSSE**
DE MONTE CARLO
Orchestre Symphonique
Prix en solrée: \$1.50 à \$3.25
Prix en matinée: \$1.25 à \$2.75
Billets en vente maintenant
chez ED. ARCHAMBAULT.

Nombres-indices hebdomadaires
des prix de gros

Le nombre-indices des prix de gros du Bureau fédéral de la statistique sur la base de 1926-100, est demeuré à 76.8 la semaine terminée le 6 novembre. Les textiles, les métaux non-ferreux et les produits chimiques ont avancé tandis que les produits végétaux et animaux ont baissé. La fermeté inaccoutumée du prix des métaux non-

Souffrez-vous de l'estomac?
Digérez-vous difficilement?
Avez-vous des renvois, des
aigreurs, des gaz, des gon-
flements après les repas?
Avez-vous des migraines?
Votre langue est-elle chargée?
Si oui,
Pep...Gin
DIGERE TOUT
fera disparaître ces maux.
EN VENTE dans toutes les
bonnes pharmacies.
24 comprimés: 25 sous
LABORATOIRE DU Dr PIERRE
928, N.-DAME OUEST, MONTREAL

La maison
sans rivale
pour la
qualité
et le prix.
J.R. JOLY
propriétaire
Belair 3126
250 est. rue Ste-Catherine
MONTREAL

Variétés Lyriques Monument National
Les Maris de Ginette
Opérette de Félix Fourdrain
Les 1-3-5 et 6 décembre 1930 en solrée.
Direction: DAUNAS-GOULET
Prix des places: \$1.25-\$1.00-\$0.50
(taxe incluse)
En vente maintenant au Monument
National - Tél.: L'Ancester 4418

MONUMENT NATIONAL
Dimanche le 29 novembre en solrée
seulement.
Les Cosaques du Don
dirigés par Serge Jaroff
Prix des places: \$2.25-\$1.75-\$1.25-\$0.50-\$0.25
(taxe comprise)
En vente à 4239 St-Hubert - Tél. FA. 2233
Direction: GOULET-PAGER
ferreux a été le fait saillant du
marché des denrées.

Valeur sans Egle
en fait de
BEAUX VETEMENTS

Prix pour Prix...
Vous ne pouvez trouver
rien de mieux que ces
**PALETOTS
D'HIVER**
et
COMPLETS
(Un et Deux Pantalons)
et
26.50
et
32.50

Modèles et tailles
pour convenir
à tous les
hommes
et
jeunes gens

Il n'y a pas d'à peu près dans les paletots et complets que nous offrons à ces prix spéciaux; tissus et confection, tout est de première qualité. Ils proviennent du stock régulier de Max Beauvais et les prix en ont été réduits pour cette vente extraordinaire. Chacun possède l'étiquette Max Beauvais — votre garantie de qualité et d'excellente valeur. Nous vous conseillons de venir les voir sans tarder.

Faites votre choix d'un Paletot ou d'un Complet à l'un ou l'autre de ces prix

Max Beauvais
385 rue St-Jacques O.
Le Magasin de Qualité pour hommes
Arthur Poulin, Président.

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 20 novembre 1936
Saint-Félix de Valois, C., double.
Lever du soleil, 7 h. 06.
Coucher du soleil, 4 h. 25.
Coucher de la lune, 10 h. 18.
Dernier quart, le 5, à 5 h. 35m. du soir.
Nouvelle lune, le 12, à 11 h. 48m. du soir.
Premier quart, le 21, à 8 h. 25m. du soir.
Pleine lune, le 28, à 11 h. 18m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

NUAGEUX, MOINS FROID
MAXIMUM et MINIMUM
Aujourd'hui maximum 8.
Minimum aujourd'hui 4.
Même date l'an dernier 23.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.38, 11 h. 30.25.
M.-R. de Mele, 300-A St-Denis, Montréal.
Chiffres tous les jours la matinée.

La Grande-Bretagne ne reconnaît pas le gouvernement Franco

Le blocus d'Alicante et de Barcelone

Londres, 19. (S.P.C.). — La Grande-Bretagne ne reconnaît pas le gouvernement du général Franco et elle ne croit pas que ce général ait le droit d'exécuter son projet de bloquer les ports d'Alicante et de Barcelone. Mais elle étudie les problèmes de la situation espagnole. Il y aura sans doute, à ce sujet, des entretiens entre Londres et Paris.

Le général Franco a annoncé à la Grande-Bretagne qu'il projette de bloquer Alicante et Barcelone, afin d'empêcher des navires étrangers d'apporter du matériel de guerre aux rouges. Mais avant que la Grande-Bretagne puisse admettre qu'il a le droit d'exécuter ces blocs, il y a au moins deux questions à régler: La Grande-Bretagne peut-elle juger conforme au droit inter-

national un blocus qu'exécute un gouvernement qu'elle ne reconnaît pas? Et si elle se fait reconnaître comme gouvernement de l'Espagne, la junte du général Franco est-elle capable d'exécuter un blocus? Cette dernière question a son importance, en droit international.

Il y a trois mois, soit un mois après que la guerre eut éclaté en Espagne, Madrid avait décrété des mesures qui devaient constituer un blocus de fait (mais non un blocus au sens juridique, parce que cela aurait comporté la reconnaissance de la qualité de belligérants aux nationaux du général Franco). Londres avait annoncé et à Madrid et à Burgos que la Grande-Bretagne s'opposerait à toute atteinte à l'exercice légitime du droit de navigation.

L'aviation blanche continue de bombarder Madrid

Des "milliers" de victimes, affirment les rouges

Madrid, 19. (S. P. A.). — L'aviation blanche continue de bombarder Madrid. Ce matin, elle a lancé une vingtaine de gros projectiles. On dit que ces projectiles ont tué 90 personnes et en ont blessé 200. Des dirigeants de la défense rouge annoncent que la fumée d'un obus a asphyxié "plusieurs" personnes qui s'étaient réfugiées dans une gare du chemin de fer souterrain. Ils admettent qu'il ne s'agit pas d'un obus toxique et que l'asphyxie s'est produite parce que,

les ravages d'un autre obus empêchant l'aération, la fumée de la charge n'est pas sortie du soute-
rain.

Des dirigeants de la défense rouge affirment que c'est par "milliers" qu'il faut compter les victimes des projectiles que l'aviation et l'artillerie blanches ont lancé sur Madrid depuis deux semaines. Mais, soulignent-ils, on ne connaît sans doute jamais le nombre exact des victimes, parce que plusieurs cadavres gisent dans des ruines en feu.

La conscription en Grande-Bretagne

Lord Stanhope laisse entendre que son pays pourrait être forcé de renoncer à sa politique traditionnelle du volontariat

Londres, 19. (C.P.). — Au cours d'un discours qu'il prononçait hier devant la Chambre des Lords, le comte de Stanhope, commissaire des travaux et ancien sous-secrétaire aux affaires étrangères, a laissé entendre que la Grande-Bretagne pourrait bien être forcée de renoncer à sa politique traditionnelle du volontariat et d'établir la conscription et le service militaire obligatoire.

Lord Stanhope a carrément admis au nom du gouvernement que le système du volontariat est "en danger". Il a cité des chiffres qui démontrent clairement que le rendement du recrutement volontaire est insuffisant. Il faudrait 86,000 nouvelles recrues pour l'armée territoriale et l'on n'entretient guère l'espoir de les trouver. Il faudrait 35,000 hommes pour l'armée régulière et le War Office ne compte que sur 21,000 nouveaux engagements. On a créé une réserve de l'infanterie et y a deux mois en offrant des avantages particuliers aux volontaires et l'on n'a recruté que 8500 hommes au lieu des 17,000 que devrait compter le nouveau corps. La crise des effectifs entrave la mise en œuvre du plan de réarmement britannique, du moins pour ce qui est des armées de terre.

Le service volontaire est un luxe, dit Lord Stanhope, un luxe dispendieux. Pour décider les jeunes à s'enrôler, il faut que l'armée soit en mesure de leur offrir des avantages beaucoup plus considérables que dans les pays où existe la conscription, il faut qu'ils puissent compter que leur passage dans l'armée leur vaudra à l'expiration d'une situation intéressante à l'expiration de leur engagement. Je fais donc appel, conclut-il, aux traditions pour qu'ils aient des idées d'une situation intéressante.

Si le gouvernement du Royaume-Uni décidait d'imposer la conscription, il peut s'attendre à une opposition violente de la part, non seulement des travaillistes et des libéraux, mais d'un bon nombre de conservateurs. Le gouvernement possède cependant une très forte majorité à la Chambre et il peut se permettre de courir le risque s'il se croit en mesure de convaincre le public de l'immence d'une guerre. En temps normal, une loi de conscription entraînerait la chute de n'importe quel gouvernement en Grande-Bretagne.

Le recrutement ne va pas

Londres, 19. (A. P.). — Le ministre de la Guerre, Sir Alfred Duff Cooper, a déclaré aujourd'hui que le recrutement de l'armée anglaise ne va pas. Sir Alfred, qui parlait à un déjeuner donné dans le but d'activer la campagne de recrutement, a ajouté: "La situation est grave. Je ne saurais dire que la situation s'est améliorée au cours des derniers mois. S'il n'y a pas d'amélioration dans un avenir prochain, le système va s'effondrer."

Franco acclamé

Salamanque, 19. (S.P.A.). — Dans une allocution prononcée en présence de 20,000 personnes, le général Franco a annoncé que l'Italie et l'Allemagne reconnaissent le gouvernement qu'il dirige. Cette reconnaissance, a-t-il fait observer, confirme le succès de la première partie de notre dessein de sauver l'Espagne.

La foule a acclamé le général.

Chez les "bookies"

M. le magistrat Desmarais veut et ne veut pas — Comparaison de Jack Harris — Soixante et un plaidoyers de culpabilité — Amendes de \$350 et de \$50 ou amendes de \$25 ou de \$10? — Qui vivra verra

Sera-t-il le premier à rompre avec la tradition et à se rendre au vœu du procureur général de la province, en imposant une amende de \$350 au tenancier d'une maison de paris sur les courses de chevaux et une amende de \$50 dans le cas de chaque personne trouvée dans une de ces maisons, lors d'une descente de la police? C'est ce que M. le magistrat Jules Desmarais décidera d'ici demain matin. Il a pris en délibération la cause du "bookie" Jack Harris, dont l'établissement, situé 286, ouest, rue Sainte-Catherine, a reçu hier, la visite de la police provinciale.

Ce matin, en Cour de police, devant M. le magistrat Jules Desmarais, Jack Harris, tenancier, mais non propriétaire de la maison de paris établie à 286 ouest, rue Sainte-Catherine, a inscrit un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir opéré une de ces maisons à Paris, adresse. Par procuration, un avocat a également inscrit un plaidoyer identique dans le cas de 60 personnes trouvées à cet endroit lors de la descente de la police, descente faite sous la surveillance de Me Ivan Sabourin, substitut du procureur général, en vertu d'un mandat assésé le 23 septembre dernier.

Lorsque le greffier eut enregistré ces plaidoyers, Me Sabourin a demandé au magistrat de fixer une amende de \$350 dans le cas du tenancier et une amende de \$50 dans le cas de chaque personne trouvée chez le "bookie" Harris. Le procureur de la Couronne a fait observer au juge que c'est l'intention du procureur général de la province de faire la guerre sans merci aux "bookies". Il a ajouté que le seul moyen par lequel on peut avoir raison de messieurs les "bookies" est d'imposer des amendes comme celles qu'il suggère.

Le procureur de Harris n'a pas goûté la suggestion de Me Sabourin. Il a conseillé au magistrat Desmarais de s'en tenir à la tradition: \$25 pour les tenanciers et \$10 pour les personnes trouvées, plus les frais dans chaque cas.

Le procureur de Harris comprend que le Devoir a déjà publié qu'on devrait imposer les amendes que vient de suggérer Me Sabourin. Il trouve ces amendes exorbitantes. Chose certaine, on ne devrait pas prendre les "bookies" par surprise aujourd'hui. Il comprend que le projet que Me Sabourin a soumis à M. le magistrat Jules Desmarais, pour qu'il soit bien étiré appliqué à l'avenir, mais certes pas dans cette cause. Il ajoute qu'aujourd'hui, à cause de la demande officielle que vient de faire Me Sabourin relativement aux amendes dans les affaires de "bookies", les clients sont avertis et qu'ils agissent en conséquence.

Me Sabourin a répliqué que les bookies se moquent de la justice dans la province. Il étaye sa preuve en disant que nonobstant la présence au Général des Bureaux de Canada, les bookies opèrent quand même en ville. Il appuie sur ce point: Le procureur général ne peut pas contrôler les bookies si les juges, les magistrats et les records ne collaborent pas en imposant les amendes qu'il suggère.

Tout à coup, M. le magistrat Desmarais, avec un large sourire: — Y a-t-il eu déjà de ces amendes?

Me Sabourin. — Non.
M. Desmarais. — C'est vrai qu'il faut toujours commencer une bonne fois.

Me Sabourin. — Je suis positif que les accusés ne souffriront pas de préjudice, car les seuls moralistes convaincus que ce ne sont pas les accusés qui vont verser l'amende, mais des personnes qui s'intéressent à l'organisation des bookies et par intérêt aux clients qui ont appré-

M. le magistrat Jules Desmarais a souri une fois de plus et dit: — Sentence demain.

La Russie et l'Espagne

Moscou, 19. (S.P.A.). — On tient d'une source autorisée qu'il n'est guère possible que l'Union soviétique entreprenne de rivaliser avec les pays fascistes qui reconnaissent le gouvernement Franco par l'Allemagne et l'Italie, explique-t-on, la porte pas Moscou à modifier la politique soviétique quant à l'Espagne. Cette reconnaissance n'aura pas nécessairement pour effet la dissolution du comité de non-intervention, qui semble vouloir faire quelque chose. Mais il est possible que le geste italo-allemand force la France et la Grande-Bretagne à "agir". On prévoyait depuis longtemps la reconnaissance que vient de s'effectuer. Berlin et Rome ont participé à la préparation du plan de la révolte et, du point de vue matériel, ont aidé les révoltes d'une manière suivie. Maintenant les fascistes accordent une aide diplomatique.

La cause Desrosiers encore remise

Pour une raison qu'on n'a pas jugé à propos de communiquer à la Cour, la Couronne et la défense, de consentement, ont fait ajourner au 3 décembre la cause du pharmacien Georges Desrosiers, accusé de parjure à la suite de l'acquiescement de l'ancien détective Hector Dorais, de la Sûreté provinciale. Il s'agit d'une affaire de gâchette et d'élection qui remonte au soir de la dernière fameuse assemblée de l'ancien procureur général de la province, Me Charles-Auguste Bertrand, député provincial de Laurier.

L'attaque de Barcelone

Lisbonne, 19. (S.P.A.). — Le ministre des affaires étrangères du Portugal affirme que le Front blanc espagnol projette d'attaquer Barcelone, parce que les rouges reçoivent du matériel de guerre par ce port. Il a ajouté que le gouvernement Franco a annoncé que les navires étrangers doivent quitter Barcelone.

Les funérailles de Me Oscar P. Dorais

A LA CHAPELLE DES SOURDES-MUETTES

Les funérailles de Me Oscar P. Dorais, ancien bâtonnier de Montréal, ont eu lieu ce matin à la chapelle des Sourdes-Muettes.

Le cortège, précédé du drapeau de la Saint-Jean-Baptiste qu'escortaient de nombreux représentants de la Société, section Saint-Louis-de-France, est parti de la demeure du défunt, 3430, rue Laval, s'est rendu à la chapelle des Sourdes-Muettes, où la levée du corps fut faite par le chanoine J. Bourgeois, délégué de Mgr Brunault, évêque de Nicolet. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Camille Poisson, assisté des abbés Lionel Latour et H. Leduc, respectivement diacre et sous-diacre. Avant pris place au chœur le chanoine C. Arsenault, supérieur du séminaire de Nicolet.

On remarquait dans le défilé: les juges J.-L. Saint-Jacques et Fabre Surveylle, le sénateur André Fautoux, Me J.-A. Mann, bâtonnier; Me Arthur Vallée, ancien bâtonnier; Me L.-E. Beaulieu, ancien bâtonnier; les recorders Aimé Leblanc et Wilfrid Bessette, le colonel F.-S. Mackay, le sheriff Omer Lapierre, le colonel E.-A. Millette, M. Guy Vanier, c.r., J.-H. David, c.r., A.-S. Pelletier, c.r., Taggart Smith, le Dr Aimé Desforges, Edouard Pharon, l'échevin Jos. Monette, Roger Pinard, Me Alexandre Gérin-Lajoie, c.r., Alphonse et Léon Décarie, c.r., Léon Faribault, Me Raymond Godin, J.-H. Archambault, Edouard Beaugrand, Georges Deguire, Wilfrid Pilon, Edouard Lamontagne, Francis Fautoux, Dr Gustave Gouin, Dr L.-O. Bournival, Dr Arthur Lemieux, Auguste Dupont, c.r., S. Deguire, A. Dupont, c.r., Alfred B. Delorme, L.-P. Renaud, Laurent Morin, W. Fuchs, Louis et Hector Guyon, J.-S. Legare, R. Chapdelaine, E. Rivest, Paul Guérin, Dr Alphonse Guérin, Albert Marion, J.-H.-O. Hébert, E. Gôté, Roger Vau, J. Berry, E. Rousseau, Louis Baisez, le frère Melibus, C.S.C., Gaston Rivet, J. Pontbriand, L.-F. Robin, Charles Pétie, Georges Rivet, Jean Trudel, Paul Lafontaine, J.-G. Léonard, Alphonse Côté, J.-E. Marquis, Paul Marquis, N. Lafond, J.-A. Dufour et autres.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy, Pascal Taché, Marius Dufresne, Roger, Jean et Gabriel Dorais, Maurice, Jean, Jacques, Guy et André Pontbriand.

Me Dorais est décédé lundi dernier à l'âge de 65 ans. Lui survivent, outre sa femme, née Reid (Jane), trois enfants, Me Paul-O. Dorais, avocat; M. Rupert Dorais, Yvette Dorais (Mme Jacques Panneton), une belle-fille, Mme H. McIntyre, née Desbarats (Janine); trois petits-enfants, Michel et Pierrette Panneton, Jane McIntyre; ses gendres, Me Jacques Panneton, avocat, et M. A.-H. McIntyre; son frère, Albert-T. Dorais, c.r.; trois sœurs, Mme Vve Edouard Méthot (née Ali-da), Mme Vve Arthur Hardy (née Amanda), Mme Vve Paul-T. D. Pontbriand (née Ninette); ses neveux, Me Dorais-Panneton, c.r., de Sherbrooke; MM. Paul Panneton, Jean-Louis et Fernand Dorais, Paul Laurendeau, Paul-Emile et René Hardy



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Maison moderne ou maison ancienne?

Toujours à reconstruire suivant le caprice des modes ou l'intérêt que suscite l'ambition personnelle, le foyer ultra-moderne n'est jamais sûr de son cadre. Quelle funeste influence il exerce dans le domaine éducatif!

Ces fauteuils profonds, chromés ou capitonnés n'inspirent-ils pas à l'enfance et à l'adolescence le goût de la mollesse et de l'oisiveté? On a donné à ces meubles dépourvus de style, le nom "d'art moderne" parce qu'ils varient sans cesse suivant les évolutions du siècle, sont tranchants et catégoriques comme lui et se rencontrent partout. Le radio est installé en maître, favorise la paresse intellectuelle en ce sens qu'il a remplacé l'instrument de musique qui comptait souvent au moins un adepte par famille. Cette pratique d'autrefois qui consistait à faire chanter au réel harmonium des anciens, les hymnes des cœurs tout neufs, comblait le besoin d'art que possède dans le plus intime de son âme toute nature idéalisée par le rayonnement de son ambiance. L'art ancien a introduit dans ses compositions l'harmonie d'où naissent la variété et la vie. L'art moderne manque de calme et de naturel.

Sur les murs des nouveaux foyers ultra-modernes quelques maquettes théâtrales illustrent l'habileté de tel ou tel Russe dans l'art chorégraphique. Les gestes qui se rapprochent beaucoup plus de la chorée que du véritable choréographe d'autrefois, ces gestes qui ne sont que des copies d'autrui n'ont de bon que l'exercice d'équilibre qu'elles suggèrent à nos petits. N'étant pas traditionnelles, les leçons de choses qui en découlent échappent même aux adultes souvent.

Il n'est jamais trop tôt pour faire l'éducation du goût qui est également celle du cœur. Il faut de très bonne heure montrer aux enfants de belles choses et de bien belles choses, les entourer des plus belles formes intellectuelles. Rappelons-nous que l'enfant est l'avenir, il faut le lier au passé par la piété. Nous lui devons de revêtir la tradition des formes les plus pratiques et les plus susceptibles de créer une forte impression, de là la place exceptionnelle que doivent tenir dans une éducation et dans une maison les anciens, le culte du souvenir et par extension l'histoire du foyer domestique.

L'électricité, qui est le principe moteur et lumineux de tout ce qui compose le foyer moderne, est un obstacle à l'initiation et à la prudence. L'enfant de nos jours ignore le charme poétique de la lumière vacillante qui s'éteint lorsque l'oeil est bien clos. Il ne médite plus la belle leçon de la flamme allumant le papillon imprudent qui vient se brûler les ailes au feu de la lampe. La pendule électrique et muette a remplacé l'horloge "grand-père" dont le carillon musical animait le foyer le plus solitaire. Faute d'accords, les voix des femmes ne chantent plus les joyeux refrains des fiancées attendant leur prince...

Ne privons pas l'enfance du merveilleux afin de lui garder la faculté de s'élever au-dessus du terre-à-terre et d'apprécier plus tard les pleurs et les touches symboliques des âges dispersés où la vérité humaine a trouvé des expressions que notre aride logique ne remplacera jamais.

Il est bon d'évoluer avec le siècle mais il est mal de tout abandonner du passé. Aussi le présume que pour le petit essai familial, anxieux de donner au sol qui le voit naître, le meilleur de son cœur, de son cœur et de son âme, il n'est rien qui égale "la vieille maison grise". Jadis au début de l'histoire, un homme qui de son sang a fait germer de nombreuses générations, a construit sur des bases solides cette maison carrée ou à pignons, laquelle devait vingt fois changer de couleur et d'apparence étant radoubée dès qu'un descendant en devenait propriétaire par héritage; cette chaumière ne change pas de lieu ni de décors; malgré les âges elle garde un peu quelque chose de tous les temps.

La cave où fermentaient des vins de France, de Bretagne et de Normandie, devenus vins canadiens par l'adaptation des cépages aux produits plus amers des vignes de notre pays; les celliers qui plus d'une fois ont changé de celliers, cette cave et ces celliers, dis-je, furent témoins de cette fabrication de la liqueur de l'amour qui fit notre peuple beau et fort. Que de fois aux repas de famille, il arrivait à l'aîné de comparer la finesse ou l'âcreté du vin avec la sagesse qui lui restait des banquets de cinquante années passées.

Où, j'opte pour cette maison pleine de souvenirs où les petits apprennent à marcher à l'ombre des crinolines, mangent le pain bis à la table familiale et s'endorment en tenant le bonnet de lin d'une aïeule ridée. J'admire cette maison qui garde précieusement un meuble de chaque âge et le conserve comme un trésor; un fait historique ou un souvenir cher s'y rattache souvent. Ces pièces de remembrance parlent au petit homme, éveillent son âme et développent ses facultés intellectuelles d'une manière beaucoup plus pratique que le plus précis des traités de psychologie; elles le dirigent vers un idéal; combien, hélas, ici-bas, n'en ont pas! Elles répandent le culte du beau, instruisent les yeux et la mémoire, le sentiment artistique tout en satisfaisant le sens du goût. Elles lui apprennent mieux que les enseignements livresques les charmes d'une vie simple et calme, toute faite de joies saines, de méditations profondes et d'utiles épreuves. Tel un joaillier qui fait d'une pierre brute et rugueuse un rubis étincelant et précieusement de leur éloquent muisme elles façonnent les âmes naissantes.

Le père et la mère de famille suivent l'exemple des vaillants ancêtres dont ils gardent l'image sur la muraille, se lèvent avec le soleil et sous les grandes fenêtres, sans ombres ténues, les enfants admirant les trophées de leurs pères, grandissent et apprennent à aimer la maison paternelle. Fièrement ils ajoutent une branche à l'arbre généalogique et avec orgueil descendent le ber du grenier pour y endormir, au son d'une berceuse ancienne les enfants de leurs enfants. S'ils revenaient, ces foyers antiques qui maintiennent les familles plus spirituellement unies, nous ne verrions pas nos vieillards réclamer de l'Etat une pension de vieillesse qui leur permettra enfin de vivre indépendants de la génération à

LA MODE D'HIVER



qui ils ont donné le meilleur de leurs efforts. Autrefois, les grands parents avaient la place d'honneur, les rangs se seraient parmi les petits afin de donner plus d'espace, plus de latitude à ceux dont le pas devenait incertain.

Aujourd'hui que le modernisme s'implante, prenons ce qu'il offre de bon, quant au reste détournons nos petits de tout ce qui refroidit le cœur et l'endurcit.

Claudette LECUYER, du Cercle Jeanne-Mance.

Les nouvelles féminines

Au couvent de Marie Réparatrice

1025 BOUL. MONT-ROYAL, OUTREMONT
Il y aura retraites fermées pour dames et jeunes filles aux dates suivantes: 22 au 25, dames; 26 au 29, jeunes filles; 1er au 4, jeunes filles de Ste-Thérèse de Blainville et des paroisses environnantes; 5 au 8, gardes-malades du service actif; 10 au 13, jeunes filles.
Priée de s'inscrire à l'avance et de s'adresser à la direction pour tous renseignements, tél. DO. 0776-5727.

Retraite spéciale Au Foyer Ste-Claire

Il y aura au mois de décembre une retraite spéciale pour les jeunes filles qui ne peuvent avoir un congé pour suivre les exercices d'une retraite fermée. Cette retraite commencera le samedi midi, 12 décembre pour se terminer le dimanche soir 13 décembre, au Foyer Ste-Claire d'Assises, 5045 St-Dominique, Montréal, tél. DO. 8026. Les jeunes filles sont priées de se faire inscrire à l'avance.



LES ESSENCES CULINAIRES JONAS

Sont sans rival pour le rapport de la FURETTE de la FORCE et de la Biche d'Arène. En Vente Partout

Retraite annuelle chez les Sourdes-Muettes

C'est le dimanche, 29 novembre, à 3 heures, que commencera la retraite annuelle des dames bienfaitrices de l'œuvre des Sourdes-Muettes.
Les dames abonnées du Pain de Saint-Antoine et les autres amies de l'Institution sont aussi cordialement invitées à suivre ces jeux exotiques qui seront prêchés par le R. Père Lelanc, O.S.B.
Aujourd'hui, fête de sainte Elisabeth, patronne des dames bienfaitrices, une messe a été chantée dans notre chapelle à leurs intentions.

Grande croisière de charité

AU PROFIT DE L'OEUVRE DE LA SOUPE.

C'est le 24 novembre, à 8 heures du soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke Est, qu'aura lieu l'ouverture de la vente de charité, au profit des pauvres de l'œuvre de la Soupe.

"Les Croisières de chez nous", tel est le titre de cette kermesse dont le décor offrira au public une véritable surprise. Chaque comptoir est une fenêtre de vieille maison paysanne; de jolis visages s'encadrent dans les rideaux rouges et blancs; le public sera appelé à "jeter son argent par les fenêtres"; une disquette de bonne aventure racontera à chacun ce qu'elle voit de la fenêtre de sa maison, etc.
A cinq heures l'après-midi et à 10 heures le soir, des numéros de chant, de courtes comédies ajouteront au plaisir des acheteurs une note artistique.

Donc n'oubliez pas cette vente de charité au profit des pauvres de l'œuvre de la Soupe, dont l'ouverture se fera mardi soir, le 24 novembre, sous la présidence de M. le Sénateur H. Rainville et Mme J. H. Rainville, et se continuera mercredi et jeudi, les 25 et 26 novembre, pour se terminer jeudi soir, le 26.

On porte à Paris...

...Beaucoup de poches, d'allure sportive.
...Sur les manteaux de sport, de voyage, du matin, des rangées de gros boutons, car les boutons de toutes formes et de toutes matières sont un des détails les plus recherchés dans la mode actuelle.
...Des boléros plats ou en forme en astrakan ou en breitschwanz.
...Sur des vêtements de sport, des parements et des boutonnages de velours.
...De longues redingotes du soir, en velours de soie, aux tonalités profondes, parées de renard de ton semblable.
...L'ampleur massée à l'arrière de la silhouette.
...Des manteaux du matin, faits de deux lainages, l'un uni, l'autre écossais.

La romancière anonyme

France Burney, dite Fanny (1753-1840), qui devait devenir une célèbre femme de lettres anglaise, ne savait pas même, à huit ans, les lettres de l'alphabet. Elle avait appris à lire tant bien que mal et ne fit jamais d'études sérieuses. Cependant, à onze ans, elle écrivait des histoires que sa sœur était seule à connaître.
Elle composa en secret, à dix-sept ans, *Evelina ou Les débuts dans le monde d'une orpheline*, qui fut publié sous le couvert de l'anonymat et connu du jour au lendemain un succès foudroyant. On cite deux hommes célèbres qui posséderont la nuit à la lire, sans prendre la peine de dormir.
Le père de Fanny, musicien distingué et très absorbé par sa profession, ne savait rien des occupations de sa fille. Durant un séjour à Londres, il acheta le livre à la mode pour le rapporter à sa famille. Après le dîner, il en commença la lecture à haute voix, tandis que chacun s'y intéressait avec enthousiasme.

Seule Fanny, surprise et ravie, se détournait pour cacher son embarras. A la fin, elle ne put plus se contenir. Eclatant en sanglots, elle se jeta dans les bras de son père et avoua qu'elle était l'auteur du roman.

Amicales féminines du diocèse de Montréal

COURS-CONFÉRENCES

Le samedi, 5 décembre, à 3 heures, aura lieu à la salle académique du Gesù, rue Bleury, la première d'une série de conférences sur le communisme, données par le P. Georges Desjardins, S.J., sous le haut patronage de S. E. Mgr Gauthier et sous la présidence de Mgr Chaumont, P. A.V.G., directeur de l'action catholique. Etant données la valeur du conférencier et les nécessités de l'heure présente, l'auditoire devrait être nombreux. Discussion libre après le cours.

Pensées

— Chaque fois que vous ne comprenez pas la conduite d'une femme, vous dites qu'elle est hypocrite. Ce n'est pas elle qui est hypocrite, c'est vous qui manquez de lucidité.
— Sur cent hommes, vous en trouvez deux spirituels; sur cent femmes, vous en trouvez une bête. Voilà la proportion.

Mme E. de GIRARDIN

La supériorité de l'homme se mesure à sa faculté de supporter la solitude, de se suffire intellectuellement à lui-même et de sauvegarder la sérénité féconde du silence. OSSIP-LOURIE

On jettera l'argent par les fenêtres

Le mardi, 24 novembre, à huit heures du soir, lors de l'ouverture de la Kermesse au profit de l'œuvre de la Soupe, l'excellente raison pour laquelle on sera bien forcé de jeter l'argent par les fenêtres, c'est que chaque comptoir est une fenêtre rustique, où de jolies vendeuses tenteront le public avec de la marchandise vraiment magnifique.
Voulez-vous quelques détails? Il y a par exemple le rayon des objets d'art: coffrets à bijoux, bouillottes de parfums, en étain ou en cuivre repoussé; vases en verre irisé; miniatures à l'aquarelle; tableau à l'huile; service à bridge en étain; tous ces objets sont vraiment d'un goût exquis et représentent plusieurs mois de travail.

Les acheteurs, tout en faisant la charité, pourront se procurer de jolis cadeaux de mariage ou encore des présents de Noël.
Aux comptoirs des autres dames, il y aura des articles non moins charmants, et les rafles seront nombreuses: services de vaisselle,

voiture de bébé, nappes de dentelles, bague avec véritable perle, etc., etc. Il ne faut pas oublier, non plus, que les artistes du "Jeune dieu" feront les frais du programme artistique des soirées et réservent au public quelques bonnes surprises.

Le mardi soir, à huit heures, l'ouverture de la Kermesse se fera sous la présidence d'honneur du Sénateur et de Madame Hainville. Les invitées seront très nombreuses et il y aura des discours.

Venez vous amuser et faire le bien par la même occasion. N'oubliez pas le bazar de l'œuvre de la Soupe, le mardi soir, 24 novembre, mercredi et jeudi, après-midi et soir, les 25 et 26 novembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke Est, entre les rues St-Hubert et St-Denis. L'entrée de la salle de vente est libre.

Les religieuses de la Providence, les dames patronesses de l'œuvre et les pauvres comptent sur vous.

Grand concert sacré à Saint-Edouard

M. Eugène Lapiere donnera un récital d'orgue, dimanche le 22 novembre, à 3 heures de l'après-midi à l'église St-Edouard, rue Beaubien. On entendra également la chorale Pie X à ce concert.

La quête se fera au profit des religieuses du Précieux Sang de Notre-Dame de Grâce et les Noëlistes de la paroisse feront la distribution des programmes.

Les personnes qui présenteront avec leur aumône leur carte de visite avec leur adresse auront droit au tirage d'un *cinq dollars*.

Les religieuses comptent sur la présence de tous les amis de la culture à ce magnifique concert.

"Le livre des mystères"

(Par Léo-Paul Desrosiers)
Ce sont les mystères des âmes, des cœurs, des esprits qui y sont étudiés, joliment et habilement traités. Scènes nouvelles intéressantes aux personnages bien dessinés. Lecture très agréable qui fait que l'on ferme le livre à regret.
Volume en vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1.00 franco.

EATON

met à la portée de tous des vêtements de confections écossaises et anglaises, réputés pour leur forme impeccable et leur qualité.



Souliers Saxone

Tout à fait écossais en fait de cuir, élégance et qualité. 10.00.

CHAUSURES, au deuxième.



Superbes gants

Gants en peau de porc, souples, fins, 5.00. Birkdale en capskin (peau de mouton) 2.50. Au rez-de-chaussée.



Beaux chandails

Tricotés en très belle laine. Importations anglaises et écossaises. 5.00 à 15.00. Au rez-de-chaussée.



Paletots anglais

Renommés pour leur coupe impeccable et la beauté des étoffes, 55.00, 65.00, 75.00. Au deuxième.

T. EATON Co. de Montréal

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Magasins E-M Stores

SPECIAUX DE JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

Pour le magasin E.M. Stores le plus près de chez vous, voyez la page III des feuilles jaunes de l'annuaire du téléphone.

TIRE STE-CATHERINE 2 lbs .23 JELLY BEANS assorties lbs .25 FEVES en gousses btes .25 ALLUMETTES BUFFALO btes .23 ANANAS hachés SINGAPORE Bte .10 SAVON enveloppé CANADA 10 pour .25	POUDRE pour GELEE MODERNE 3 pqt. .20 Sucre GRANULE 10 lbs. .47 CATSUP NATIONAL Bout. 25 ex. .19 Mayonnaise RAYMOND Pot 8 ex. .21 FARINE d'AVOINE OGILVIE Gros pqt. .21 Biscuits SODA WESTON 3 pqt. .29 Cacao Bte 1/2 lb. .15 Bte 1 lb. .25 COWANS "PERFECTION"
--	---

ROUGE SOCKEYE CLOVER LEAF Bte 1/2 lb. .17 Savon granulé RINSO Gros pqt. .21 Savon de toilette CALAY Le pain. .05 Farine à pâtisserie BLAIDOR Sac 7 lbs. .24 Poudre à pâte PIERRROT Bte 16 oz. .19 Cirage à chaussures NUGGET Bte. .10 THE SALADA NOIR, marque jaune. 1/2 lb. .27 — 1 lb. .53 NOIR, marque brune. 1/2 lb. .31 — 1 lb. .61 VERT, marque brune. 1/2 lb. .29 — 1 lb. .58	CHOCOLAT non sucré ROWNTREE Palette 1/2 lb. .15 CAFE frais moulu lb. .25 SPAGHETTI préparé CLARK 3 btes 16 oz. .25 GRAISSE végétale DOMESTIC 2 pqt. 1 lb. .25
---	--

Ces prix sont pour du comptant et pour Montréal, Lachine, St-Joseph, St-Lambert, Ste-Thérèse, Montréal-Sud, Châteauguay Village, Valois.

Feuilleton du "Devoir"

La Victorieuse

par Marc Aulès

49. (Suite)

— Soit, dit-elle, ne nous séparons pas complètement. Faisons connaissance... Eh bien! cher Monsieur, ajouta-t-elle, en riant, quand vous viendrez-je?

Elle riait comme une enfant, et Jacques se souvint de la gaieté juvénile qui animait sa sévère maison de Constantine et qui était le rayon de soleil de sa vie.

— Je viendrai vous chercher tous les jours à la sortie de votre travail, dit-il, et puis nous pourrions déjeuner quelquefois ensemble, qu'en pensez-vous?

— Je pense que vous allez un peu vite, cher Monsieur, et que vous confondez "quelquefois" avec "tous les jours". N'importe. Je veux bien avoir chaque jour une auto à ma disposition pour me ramener chez Denise.

Et elle laissa sa main dans celle de son mari comme pour sceller leur nouveau pacte, qui les entraînait vers de nouvelles souffrances ou de nouvelles joies...

VIII

Elisabeth n'avait pas revu l'ainée des Laherta depuis quelques semaines.

nes. Aussi fut-elle frappée de sa pâleur et de son air sombre lorsqu'elle pénétra dans le salon de leur nouvel appartement. Denise l'avait invitée à venir goûter, et la jeune fille, sans arrière-pensée, était venue, malgré toutes ses occupations. Denise tricotait, sans enthousiasme, un "pull-over" blanc et rouge, dont l'avocate lui fit compliment.

— Ce point est ravissant, dit-elle, mais bien compliqué.

Denise haussa les épaules.

— Il faut bien que je m'occupe. Michèle est absente une partie de la journée, ma mère sort de son côté, et puis nous nous comprenons si bien, nous avons tant de joie à être ensemble que les repas, pris en commun, sont suffisants pour notre affection.

Elle rit de ce rire bref qui faisait mal à entendre et qu'Elisabeth connaissait bien.

— Je ne comprends pas, Denise, dit-elle, qu'intelligente comme vous l'êtes, vous ne cherchiez pas à vous rendre utile. Tant d'œuvres utiles sollicitent les âmes de bonne volonté...

L'infirmière haussa les épaules à nouveau.

— Je n'ai pas une âme assez dévouée, je ne saurais rien dire aux malheureux. Leur parler d'espérance? Moi qui n'espère rien. Me dévouer à eux, moi pour qui personne ne s'est dévoué?

— Ne m'ôtez pas tout courage, dit l'avocate, car je voulais justement vous demander un service.

— Si c'est vous qui le demandez, Elisabeth, la question change.

Mlle Arsenne allongea vers la flamme du foyer ses deux longues mains blanches, puis elle reprit en hésitant:

— Ma chère bonne-maman est bien seule tout le long du jour à Maisons-Laffitte... La lecture lui devient difficile et les visites sont rares. Voudriez-vous avoir pitié d'elle et aller la voir plusieurs fois par semaine, si cela vous était possible? Oh! c'est un grand service que je vous demande, car la société des vieilles personnes n'est guère recherchée.

Denise répondit spontanément: — Votre grand-mère est une ex-

ception. Vraiment, si je puis lui être utile, ce sera avec joie; je lui ferai la lecture, je la distrairai de mon mieux. Voyez-vous, Elisabeth, je me sens si inutile que je sens que, si je disparaissais, nul ne me regretterait, car je ne manquerais à personne.

— Vous exagérez, Denise! Et Michèle?

— Bah! je sais qu'elle voit de temps en temps son mari; ils finiront par se réconcilier...

Elisabeth secoua la tête.

— Jacques s'est cru abandonné; il pardonnera difficilement.

Les mains de Denise, qui avaient repris le tricot rouge et blanc, eurent un mouvement nerveux et trois ou quatre mailles s'échappèrent des aiguilles.

— Elisabeth, c'est une idée fixe qui vous poursuit; vous attachez à cette lettre une importance ridicule...

— Quel qu'en soit le motif, ce qui est un obstacle au bonheur n'est jamais sans importance.

Si, à cet instant, Elisabeth avait pu voir la douleur poignante qui

traversa les yeux sombres de Denise, elle eût été fixée sur la raison de la pâleur et de l'amaigrissement de Denise.

— Laissez ce sujet, reprit l'avocate, nous n'y pouvons rien. Je vous remercie d'avance, ma chère Denise, au nom de ma grand-mère et au mien. Quand pourrez-vous venir?

— Mais demain, Elisabeth, si vous voulez. Je suis libre, trop libre malheureusement...

Mme Arsenne accueillit la visiteuse avec sa bonté habituelle. Son âme charitable plaignait l'infirmière, plus infirme d'âme que de corps. Denise fut charmante, causeuse agréable et parfaite lectrice, mais la conversation ne s'écarta pas des sujets généraux. Mlle de Laherta parla peu d'elle-même, et grand-mère ne chercha en rien à provoquer ses confidences. Le mois de mars, cette année-là, fut très doux. Par les fenêtres ouvertes de la véranda entraient les premières bouffées du printemps. Assise près de la grande baie, bonne-maman, dans sa bergère, paraissait plus im-

matérielle que jamais... Denise revint souvent. Elle fit la lecture, et sa voix bien timbrée, sa diction intelligente, faisaient à Mme Arsenne le plus grand plaisir. Mais l'aïeule ne lui demandait de lire que des revues et des livres apportés par Elisabeth et susceptibles de l'intéresser. Un jour, la jeune fille, arrivant plus tôt que d'habitude, trouva l'aïeule à sa place ordinaire, absorbée par la lecture d'un petit livre relié en maroquin.

— Madame, dit Denise, je vais vous gronder. Il ne faut pas fatiguer vos yeux. Laissez-moi faire cette lecture à votre place.

Mme Arsenne sourit.

— C'est un livre austère, et je ne veux pas vous ennuyer. D'un rapide coup d'oeil, Denise lut le titre, et elle aussi sourit, de cet amer sourire qui était le sien.

— En effet, ce livre n'est pas un familier pour moi, mais qu'importe... Si cela vous fait plaisir, je me ferai une joie de vous satisfaire.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 44 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Zolotarev, directeur-gérant.

TAPI

H. LALONDE & FRÈRE
4800, AVE. du PARC LTÉE

Près de l'ave. Mont Royal

Les plus grands spécialistes du tapis au Canada

M. C.-O. Bousquet ouvre sa campagne à la mairie

Il atteste qu'il est propriétaire de la boulangerie Pain Suprême Ltée — Contre le double mandat — Pour l'abolition de la taxe de vente — Réduction du prix des billets de tramways — Révision de l'évaluation — Conversion de la dette — Enquête royale, s'il y a des choses louches à l'hôtel de ville — Approbation du plan Séraphin Ouimet et du plan Patrick Boileau — Salaire minimum pour les ouvriers

LE PLAN FERROVIAIRE ET ECONOMIQUE C. O. B.

M. C.-O. Bousquet, candidat à la mairie, a ouvert sa campagne hier soir par une assemblée à la salle municipale de Saint-Henri. L'auditoire était nombreux et assez sympathique.

L'assemblée était présidée par MM. S. Robert, O. Legault, le colonel J.-E. Thériault, Gaspard Léger, Claude Brady, M. Alfred Boyer était le maître de cérémonie; on remarquait sur l'estrade M. et Mme J.-O. Bousquet, père et mère du candidat; une fille de trois ans, Mlle Rita Viau, a présenté une gerbe de roses à Mme C.-O. Bousquet. Les orateurs, outre M. Bousquet, ont été entre autres MM. Paul Lacombe, Arthur Ainey, Raoul Lecomte, "Le Lion du Nord". Une fanfare a joué des airs canadiens et à l'arrivée du candidat on a chanté l'hymne national. Avant l'assemblée il y a eu deux défilés en automobiles: l'un est parti du parc LaFontaine et a suivi les rues Amherst, Ontario, le boulevard Pie IX, les rues Sainte-Catherine et Atwater et s'est rendue à la salle; l'autre a paré dans le nord de la ville, et est allé jusqu'au boulevard Crémazie avant de se rendre à l'assemblée.

M. Bousquet a dit que c'était son premier discours devant une foule; il n'y paraissait pas du tout. M. Bousquet avait l'air bien à l'aise; il a été applaudi à plusieurs reprises.

Il y a eu pendant le discours de M. Bousquet deux ou trois interruptions, mais le candidat s'en est fort bien tiré. A un moment donné un auditeur a dit: le pain augmentera; et M. Bousquet a répondu: Qu'est-ce que cela peut faire, si votre salaire augmente? Un peu plus tard, un homme, au fond de la salle, a dit qu'il y a des chômeurs secourus qui sont mieux ainsi que s'ils travaillaient. M. Bousquet a répondu: Ceux qui refusent de travailler à 50 cents de l'heure sont des paresseux.

Propriétaire de "Pain Suprême Limitée"

Au début de son discours, M. Bousquet a déclaré solennellement qu'il est le seul et unique propriétaire de la boulangerie Pain Suprême Ltée, et cela avec le concours de M. Paul Gonthier, boulangerie qui comprend I. Caron Ltée, Jos. Martin Ltée et M. Paquette Ltée; il a ajouté que dans la présente campagne il n'est habilité financièrement par personne, ni par aucun parti politique.

J'ai à cœur, a-t-il ajouté, de prendre l'intérêt de tout le peuple, des ouvriers, des hommes d'affaires, des employés de toutes les classes, des professionnels, des propriétaires, et des locataires et je déclare que je défendrai de toutes mes forces et de toute mon énergie et d'une façon strictement honnête les intérêts du peuple et que je porterai une attention toute spéciale aux réformes nécessaires au bien-être de l'ouvrier.

Maintenant, passons aux articles de mon manifeste. Il est temps que le peuple se rende compte que la seule manière d'avoir la garantie d'une administration saine et honnête à l'hôtel de ville, c'est d'envoyer des hommes d'action, des hommes sérieux, des hommes honnêtes chez qui l'esprit égoïste prévaudra sur les petits intérêts personnels.

Il ne faut pas envoyer à l'hôtel de ville des politiciens, des hommes qui font d'interminables ou trop récents discours, qui ne passent leur temps qu'à critiquer sans apporter des solutions logiques, ou raisonnables aux divers problèmes qui surgissent très souvent dans une ville de l'importance de la nôtre, mais je vous recommande d'envoyer à l'hôtel de ville des échevins ayant un esprit positif, constructif, libre de toute partialité, ayant l'expérience des affaires et une raisonnable expérience de la vie et ayant conscience de la valeur de l'argent et disposés à faire les réformes nécessaires pour permettre à

Abolition de la taxe de vente

4. Abolition de la taxe de vente actuelle. Cette taxe est une taxe directe sur le pauvre comme sur le riche.

Le riche ne s'en ressent pas tandis que le pauvre en souffre, lui. Cette taxe rapporte environ \$6,000,000 par année desquels \$4,000,000 vont à la cité de Montréal et \$2,000,000 aux municipalités environnantes. Ceci d'après les chiffres qu'on m'a fournis.

Qu'est-ce qu'il arrive? On chasse les industries de Montréal avec cette taxe et avec les autres taxes exorbitantes qui nous sont actuellement imposées.

Il me semble que nous n'avons pas trop d'industries, et même qu'on n'en a pas assez et qu'il serait une bonne idée de nommer une commission qui ferait des efforts et de la publicité pour tâcher d'amener dans notre métropole des industries nouvelles qui donneraient du travail additionnel.

La perte du revenu causée par l'élimination de la taxe de vente sera amplement remplacée par la réduction du montant d'intérêt à payer chaque année, solution apportée par moi par l'article 11 de mon programme.

5. Révision du rôle d'évaluation. Evaluation nouvelle de toutes les propriétés afin de protéger le petit propriétaire.

Cette question je l'exposai d'une façon complète lors de ma prochaine assemblée.

6. Terrains de jeux pour enfants et en plein air.

Les Pères Rédemptoristes de St-Alphonse d'Youville ont fait une grande et bonne œuvre cet été. En effet, grâce aux efforts des RR. PP. Journault, curé, et Morin, du leur initiative, ils ont fait un terrain de jeux pour les enfants et une piscine en plein air dans un grand terrain vacant non loin de l'église, et des milliers d'enfants du nord qui ne pouvaient pas se payer le luxe d'aller à la campagne y ont pris chaque jour leurs ébats.

Des milliers d'enfants, oisifs, qui habituellement passent l'été dans la rue en proie à de nombreux dangers causés par la circulation qui s'en va sans cesse en grandissant, ont passé l'un des plus beaux étés de leur vie.

Piscines en plein air

Mesdames et Messieurs, il en faut de ces terrains de jeux dans toutes les parties de la ville et en été des piscines en plein air où l'enfant qui vous est cher puisse prendre un peu de la vie le plaisir d'une récréation saine.

Les RR. PP. Rédemptoristes de la paroisse d'Youville doivent être félicités de leur initiative et de leur dévouement et si je deviens maire de Montréal, les enfants auront leurs terrains de jeux et leurs piscines en plein air. Je vous le promets.

Le tramway

7. Réduction du taux des billets de tramways. Je traiterais cette question à fond dans une prochaine assemblée.

Je connais ce que c'est que l'organisation des compagnies et je sais ce que c'est que le stock mouillé, car je suis un comptable licencié.

8. Entretien des rues — pavage enlèvement de la neige d'une manière à avoir des rues dignes de la métropole.

Rues en mauvais état

De nombreuses rues ont été une vraie honte cet été pour la métropole.

Maintenant, l'hiver approche. Messieurs les automobilistes, combien vous a coûté l'état déplorable de vos rues, ces deux dernières années?

Combien de fois avez-vous été pris dans des ornières d'où vous ne pouviez sortir? Combien d'accidents sont survenus à la suite de l'état déplorable de nos rues?

C'est à vous de bien choisir les échevins que vous allez envoyer à l'hôtel de ville. C'est avant l'élection qu'il faut prendre ses précautions.

Promotions chez les fonctionnaires

9. Instauration immédiate d'un système de promotion pour combler les vides dans les rangs du fonctionnarisme municipal qui exacerbe le favoritisme.

Un système de promotion qui permettrait aux employés municipaux, aux pompiers, aux agents de police d'avancer suivant leur mérite.

Amendement à la loi Lacombe

10. Amendement à la loi Lacombe ou nouvelle loi pour protéger l'ouvrier qui reprend le travail et sauvegarder les intérêts des créanciers.

Conversion de la dette

11. Loi autorisant la cité de Montréal à racheter toutes ses obligations émises à date (incluant celles émises à perpétuité et qui portent intérêt à 7%) de manière à permettre une conversion de la dette réduisant le taux d'intérêt à pas plus de 2 1/2% au lieu de la moyenne de près de 4 1/2% payée actuellement.

La dette de la cité est de \$278,000,000 sur laquelle nous payons près de \$13,000,000 d'intérêt par année.

En obtenant la permission de la législature de racheter toutes les obligations émises il serait possible de rembourser à courtes échéances à un taux ne dépassant pas 2 1/2%.

\$278,000,000 à 2 1/2% par année égalent \$6,950,000 qui est une réduction annuelle de \$6,000,000 d'intérêt à payer et cette économie serait suffisante pour combler la perte qui serait causée par l'abolition de la taxe de vente et il resterait une économie de plus de \$2,500,000 par année.

Exposition annuelle

12. Exposition commerciale annuelle dans le genre de celle de Toronto.

Avec un plan d'ensemble et un système de transport tel que préconisé dans le plan Ouimet il serait possible d'avoir un terrain fa-

cilement accessible pour faire une exposition commerciale chaque année dans le genre de celle de Toronto et amener dans notre métropole des centaines de milliers de dollars qu'apportent les centaines de milliers de visiteurs qui annuellement visitent l'exposition de Toronto et qui viendraient aussi bien à l'exposition de Montréal.

Sans compter que nous serions prêts pour l'exposition commerciale qui clôturerait les démonstrations du tricentenaire de la ville de Montréal en 1942.

Enquête royale si nécessaire

13. Après examen personnel des finances de l'hôtel de ville si nécessaire, demande d'une enquête royale de l'administration de la cité depuis 15 ans.

Je suis à me demander si une enquête royale sur l'administration de la cité de Montréal depuis 15 ans ne révélerait pas des scandales aussi grands qu'en a révélés l'enquête des comptes publiés à Québec.

Si je suis élu-maire et que vous m'envoyiez comme échevins les hommes qu'il me faut, j'aimerais à faire un examen personnel des finances de l'hôtel de ville depuis 15 ans et si ça me semble touché, d'avoir l'appui de ces échevins pour demander une enquête royale.

Mode d'administration

14. Plébiscite ou referendum pour permettre au peuple de choisir lui-même le mode d'administration de la cité qu'il veut.

On prétend qu'un gérant de la cité serait mieux que le système d'administration actuel.

On prétend que M. Honoré Parent aurait toutes les qualifications nécessaires pour remplir ce poste important. J'en suis sûr.

Chacun a le droit d'avoir son opinion mais qu'il en soit avant de passer une loi à la législature pour un nouveau mode d'administration qu'on soumette les divers plans au peuple afin que lui décide.

Que ça ne soit pas les ligues ou les associations ou les chambres de commerce ou les commissions qui décident mais que ce choix soit laissé au peuple. C'est son droit et qu'on lui laisse.

Le plan Ouimet

15. Mise à exécution du plan Ouimet. Ce ne sont pas les travaux de luxe que les ouvriers veulent, que les corps de métiers désirent.

J'entends souvent dire que les sans-travail, ceux qui sont sous le secours direct ne veulent pas travailler, qu'ils sont contents de rester sous le secours direct. Je dis que c'est faux. Je dis que les ouvriers ont autant de cœur que qui que ce soit mais ils ne veulent pas laisser le secours direct pour travailler deux ou trois semaines pour avoir ensuite à attendre 15 jours avant d'avoir du secours qui permettra à leur famille d'exister.

C'est pas de l'ouvrage temporaire que les ouvriers veulent, ils veulent être assurés d'avoir de l'ouvrage d'une façon permanente.

Et le plan Ouimet mis en application donnera de l'ouvrage pour plus de quatre ans à 30,000 ou 40,000 personnes.

C'est pas de l'ouvrage au pic et à la pelle que les ouvriers veulent, c'est de l'ouvrage pour chaque homme dans son métier.

Pour le menuisier: de l'ouvrage dans les charpentes et dans la menuiserie; pour le plombier: de l'ouvrage dans la plomberie; pour l'électricien: de l'ouvrage dans l'électricité; enfin de l'ouvrage pour tous les corps de métier et c'est le plan Ouimet qui pourrait le donner.

C'est pour cette raison que je suis 100 pour cent en faveur du plan Ouimet, ce plan d'ensemble, la ville de Montréal avec ses boulevards et ses voies de communication souterraines et ses développements électriques.

En résumé, la mise en exécution de ce plan coûterait \$100,000,000. Le travail pourrait être fait en deux ans et demi. Sous ce plan, 20,000 taudis situés entre les rues Bleury et Saint-Denis, au sud de la rue Dorchester, disparaîtraient. Ce qui nécessiterait la construction d'un nombre au moins équivalent de maisons et si on tient compte de deux ou trois familles de ces travailleurs et qui, eux, ayant de l'ouvrage voudraient habiter séparément. Je crois qu'on pourrait dire que 30,000 nouvelles maisons seraient construites.

Ce travail mettrait en mouvement les roues de l'industrie et alimenterait la route vers la prospérité.

Le plan Boileau

16. Commission pour faire étude immédiate du plan Boileau afin que lui décide.

Le plan Boileau est celui préconisé par M. Patrick Boileau, maître boulanger, demeurant sur la rue Boyer.

Ce plan consiste à remplacer dans les industries secondaires la machinerie par la main-d'œuvre.

Par exemple, dans mes boulangeries si je n'employais pas de machinerie, il me faudrait le double d'employés.

Avez-vous déjà pensé qu'un grand nombre de fermes aux environs de Montréal ont été désertées parce que ces fermiers n'avaient pu y gagner leur existence?

Vous seriez peut-être surpris d'apprendre qu'un cheval mange 21 lbs d'avoine par jour et 35 lbs de foin et qu'un fermier qui aurait à nourrir avec ses produits 4 chevaux toute l'année aurait assez du revenu de ses produits pour vivre confortablement lui et sa famille.

Je ne suis pas contre le progrès, contre l'automobile, mais je crois qu'une commission devrait être formée pour étudier à fond le plan Boileau.

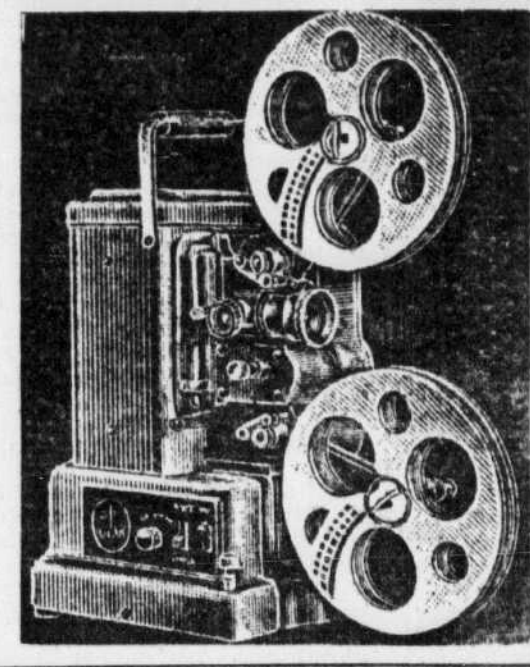
Copie de son plan a été envoyée à tous les hommes en vue du Canada et j'ai vu les réponses qu'il a reçues qui parlent hautement en faveur de son plan.

17. Commission pour faire étude immédiate de la meilleure manière de mettre en application le plan C. O. B.

Lorsqu'on s'arrête à penser qu'une moyenne de 33 p.c. du salaire fait par chaque personne de ce pays sert à payer des taxes municipales, provinciales ou fédérales, que la compagnie de chemin de fer du Canadien National nous coûte plus d'un million par semaine et

AUX EDUCATEURS ET AMATEURS DE CINEMA

Vous trouverez chez **H. de Lanauze & Fils**
1027 rue BLEURY, Montréal



Un grand choix de projecteurs, caméras et accessoires pour les formats 8 mm, 9.5 mm et 16 mm.

Nous présentons pour Décembre

- 1° La nouvelle camera Emel 8 m/m!!
- 2° Une centaine de nouveaux films 9.5.

IMPORTANT SUR NOS PRIX

Bien que nos prix soient établis équitablement!! nous sommes prêts à accepter toute commande aux prix réduits fixés par la concurrence SUR LES MEMES ARTICLES OU LES MEMES TITRES DE FILMS. Nous allouons en plus une remise de 5% SUR TOUTE PREUVE ECRITE.

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE

de 16 pages et nos listes de films 1937 seront envoyés gratuitement à nos clients réguliers ou sur demande accompagnée de 10c en timbres.

Faits divers

Ancien policier condamné au pénitencier

Saint-Jérôme, 19. — Marcel Aveline, 23 ans, ancien policier de Piedmont, a reconnu hier sa culpabilité à trois accusations de tentative de cambriolage et à une accusation de vol à main armée. M. le magistrat Donat Lalande l'a condamné à dix ans de travaux forcés sur chaque offense, mais il y a confusion des peines. Le complice d'Aveline, Philippe Cloutier, 22 ans, de Saint-Vincent-de-Paul, a reconnu également sa culpabilité et a été condamné, avec confusion des peines, à trois ans de pénitencier.

Aveline a déclaré au magistrat Lalande qu'il lui restait encore vingt-sept mois de réclusion à purger sur une sentence de sept ans pour vol. Alors qu'il bénéficiait de sa liberté conditionnelle, il avait été fait policier à Piedmont, son village natal. Il assure que les autorités de Piedmont ignoraient qu'il avait déjà été condamné pour vol et surtout qu'il était en liberté sur un "ticket-of-leave" quand on l'a assermenté comme policier.

Aveline et Cloutier étaient accusés d'avoir volé dix gallons d'essence à un garagiste vendredi dernier; de s'être introduits par effraction, en octobre dernier, dans le restaurant de M. H. Aubin, qu'ils ont dévalisé à la pointe du revolver; ils sont encore les deux individus qui ont perpétré une tentative de vol à main armée à la succursale de Sainte-Adèle de la Banque Canadienne Nationale, le 10 novembre dernier.

Trouvé mort

On a trouvé Damase Chartier, 71 ans, 1574, rue Marie-Anne, mort dans sa chambre hier. On croit que M. Chartier a succombé à une syncope.

Son état est critique

Rimouski, 19 (C. P.). — Alors

que Carmen Jean, 3 ans, enfant de M. Joseph Jean, de St-Mathieu, petit village près d'ici, jouait avec des allumettes, le feu a pris à ses vêtements. La fillette a été cruellement brûlée et son état inspire des craintes assez sérieuses.

Elle se brûle gravement en jouant avec des allumettes

Rimouski, 19. (C.P.). — Grave-ment brûlée quand le feu a pris à ses vêtements, Carmen Jean, de Saint-Mathieu, une fillette âgée de trois ans, a été transportée à l'hôpital de Rimouski, où les médecins réservent leur diagnostic. Elle jouait avec des allumettes, quand le feu a pris à ses vêtements.

Il tombe mort en allant communier

Québec, 19. (C.P.). — M. Emery Bédard, 67 ans, est mort en se rendant à la sainte table, à l'église de Saint-Sauveur. Il laisse, outre sa veuve, deux filles, parmi lesquelles Mme Adalbert Charbonnier, de Montréal, et un frère, M. Narcisse Bédard, de Montréal.

La femme dans la société

Par GEORGES PLATTEAU

On peut rarement lire une véritable histoire générale de la femme tant il existe peu d'ouvrages de ce genre, mais voici que le dernier ouvrage de Georges Platteau en constitue une de première valeur.

La femme et l'antiquité, le moyen âge et la femme, la femme en France, avant, pendant et après la révolution, sont les titres des différentes parties dont l'ouvrage est composé.

Lecture aussi attrayante qu'instructive.

Volume de 260 pages, format bibliothèque, au prix de \$1.00, par la poste \$1.10. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dames est, Montréal.

"A B C du petit Naturaliste canadien"

par Harry BERNARD

(1 vol., format 6 x 9, 64 pages, 26 illustrations par vol.)

Parus à date (Règne animal)	En préparation (Règnes végétal et minéral)
Le petit Pêcheur 25	Le petit Fleuriste 25
Le petit Chasseur 25	Le petit Herboriste 25
Le petit Entomologiste 25	Le petit Arboriste 25
Le petit Oiseleur 25	Le petit Jardinier 25
Le petit Fermier 25	Le petit Minéralogiste 25

aux EDITIONS ALBERT LEVESQUE

Avantages de la série

o Rédigés pour la jeunesse, cette série vise à vulgariser des notions élémentaires sur les choses de la nature canadienne: animaux, plantes, minéraux.

o Dans chaque petit volume, l'auteur étudie, selon l'ordre alphabétique, 26 spécimens des règnes animal, végétal ou minéral, propres à notre pays.

o L'artiste Arthur Lemay illustre, en regard du texte, chacun des spécimens présentés par l'auteur.

o Chaque ouvrage comporte un récit pittoresque, une affabulation sommaire qui captive l'attention du jeune lecteur.

o Un glossaire termine chaque volume, pour expliquer les termes techniques ou techniques et enrichir ainsi le vocabulaire de l'enfant.

o La série complète contient l'étude d'environ 250 spécimens canadiens et plus de 250 illustrations correspondantes.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

330 Notre-Dame est.

Montréal

1871 1936

65 ans de Sécurité et de Stabilité pour les Assurés

Chaque minute, chaque heure, quelqu'un profite d'une police de la

Confederation Life

Siège social Association Toronto

SUCCURSALES:

Immeuble Transportation
Montréal-Saint-Jacques — F. W. BERN, gérant
Québec ouest — J.-A. BEAUSÉJOUR, gérant

Montréal-Sainte-Catherine,
Immeuble Confederation
J.-G. LEDROIT, gérant.

Montréal-Mont-Royal,
354 rue Sainte-Catherine est
J.-T. BOURGEOIS, gérant.

ORGANISEZ MAINTENANT VOTRE VISITE AU

SALON DE L'AUTO DE MONTREAL

21 au 28 NOVEMBRE

EDIFICE SUN LIFE

Un spectacle inouïment complet — le plus grand salon de l'auto au Canada — les réalisations de 1937.

Autos canadiens, américaines, françaises, suédoises, allemandes, japonaises, etc. — démonstration de fonctionnement — accessoires.

Nos deux contre-torpilleurs achetés en Angleterre

Londres, 19. (C.P.) — L'Amirauté annonce que les deux contre-torpilleurs achetés par le gouvernement canadien, sont le "Cygnel" et le "Crescent". On croit qu'ils quitteront l'Angleterre au début de 1937 avec des équipages canadiens.

Les deux navires de guerre figureraient au programme de 1929. Ils ont été construits par la compagnie Vickers-Armstrong, lancés en septembre 1931 et parachevés en avril de l'année suivante. Ils ont un déplacement de 1,375 tonnes. Ils sont armés de quatre canons de 4.7 pouces, d'un de 3 pouces, de sept

canons plus petits et de huit tubes lance-torpille de 21 pouces. Ces deux contre-torpilleurs remplaceront les navires de guerre "Champlain" et "Vancouver", empruntés à l'Amirauté en 1928 et depuis entretenus par la flotte canadienne. Ils étaient devenus désuets. Les deux navires sont à peu près identiques, au point de vue du tonnage et de l'armement, aux contre-torpilleurs "Saguenay" et "Skeena", qui ont été parachevés en 1931.

On croit que les deux navires de guerre dont le Canada vient de faire l'acquisition porteront les noms des navires qu'ils remplaceront.

Le service du tramway

LA POPULATION DE L'EXTREME-EST SE PLAINT DE CERTAINES SUPPRESSIONS

Deux personnes ont communiqué avec nous, pour se plaindre du service de tramways dans l'est. Depuis un certain temps, la compagnie des tramways a supprimé des voitures rue Notre-Dame. Autrement, les citadins qui se dirigent vers l'extrême-est avaient à leur disposition trois catégories de tramways: les "83", les "86" et les "89". Aujourd'hui, ceux-ci ont été remplacés par les "22" qui font le service jusqu'au parc Dominion. A cet endroit, les passagers doivent descendre et attendre un autobus s'ils veulent continuer plus loin.

Hier soir, il faisait une température très froide. Il n'y avait au parc Dominion qu'un seul autobus pour prendre les passagers de trois tramways "22" qui, eux, regorgeaient de monde. C'est dire qu'il y avait au moins deux tiers d'un autobus pour prendre les passagers d'un tramway entier ont été "dampés" comme des marchandises, à cet endroit. Il y avait des jeunes filles, des dames âgées, des ouvriers. Tous ces gens ont dû attendre, dans la neige, le prochain autobus. Quant aux passagers du troisième tramway, ils ont refusé catégoriquement de quitter la voiture avant l'arrivée d'un nouvel autobus. Le conducteur de ce tramway a arrêté sa voiture tout le temps qu'il fallait, malgré que l'un de ses camarades lui ait crié de "débarquer" les gens et de ne pas s'occuper d'eux.

Nous avons reçu aussi, depuis lundi plusieurs appels de gens qui se plaignaient qu'entre 7 heures et 8 heures et demie le matin, il y a un grand nombre de tramways qui ne sont pas chauffés du tout.

Hommage à M. Bilodeau

Québec, 19. — Une vingtaine de confrères de classe de M. Joseph Bilodeau se sont réunis à Québec, chez Kerkulu, lundi soir dernier, pour offrir leurs félicitations et hommages au nouveau ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie.

M. Bilodeau a fait ses études au Collège de Ste-Anne de la Pointe-à-la-Croix et ses condisciples sont venus de différents points de la Province pour prendre part à ces agapes confraternelles.

On remarquait, parmi les convives, les R. PP. Aylre Bilodeau, C. S.V., et Laurent Ward, O.S.B.; MM. les abbés Paul Bernier, Albert Dionne, Arthur Bilodeau, Armand Paris, Ernest Arsenault et Léo Lebel; MM. Gérard Cloutier, Lucien Goulet, Henri Laliberté, Charles Tremblay, N.P., Gaston Francoeur, chimiste, Dr Emile Morin, Dr Charles Richer, Dr Emile Raymond, Dr Pierre Bégin, Dr Victor Cloutier et Albert Lévesque, éditeur. M. Oscar Pelletier, pharmacien de Québec, présidait la réunion.

Lecteurs

Voulez-vous connaître l'héroïque histoire de la première femme missionnaire dans l'Est? Lisez *Maria de l'Incarnation*, par une religieuse Ursuline de Québec. — votre goût sera charmé, votre piété édifiée, votre amour de l'extraordinaire, amplement satisfait.

Maria de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec, par une religieuse Ursuline de Québec. 1 vol. 9 x 6.5 pouces, 416 pp., 64 illustrations, relié, \$1.75 franco.

En vente au Service de Librairie du Devoir.

Cartes distinguées...

Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.

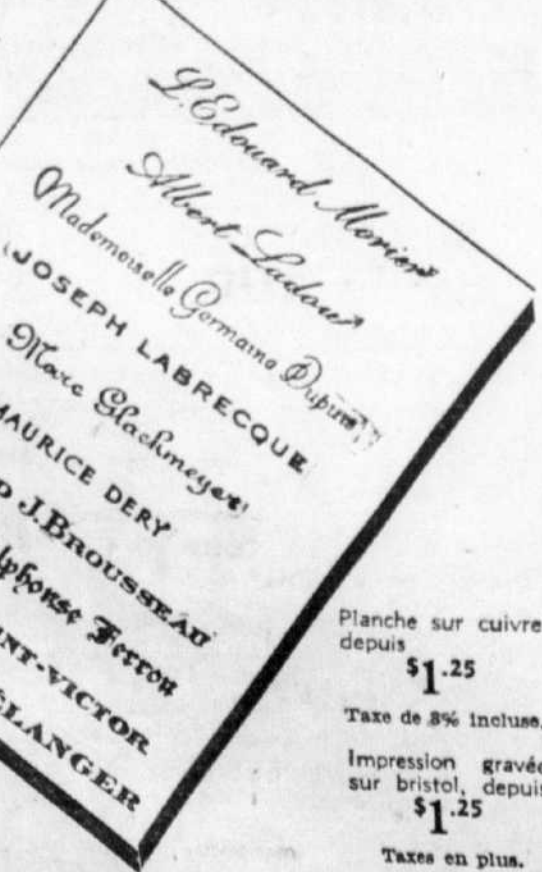


Planche sur cuivre depuis \$1.25
Taxe de 3% incluse.
Impression gravée sur bristol, depuis \$1.25
Taxe en plus.

Le "Devoir" — Imprimerie

430, Notre-Dame Est, Montréal.

Tél. HARBOR 1241

Les Echecs

La Ligue des échecs de Montréal a décidé de changer cette année le mode de disputer le championnat interclubs, et a proclamé les clubs champions pour l'an dernier; classe B. Notre-Dame-de-Grace; classe C. Cercle Le Parisien.

On a décidé que cette année les équipes qui ont remporté le championnat l'an dernier devront défendre leur titre contre les différents clubs à tour de rôle. Chaque équipe qui lancera un défi devra compter six joueurs pour être admise à concourir; cependant le club détenteur du championnat pourra jouer avec un joueur de moins, mais alors il perdra un point par défaut. Tant qu'il y aura des défis le club champion devra défendre son titre au moins tous les quinze jours.

Les défis doivent être communiqués à M. Paul Robert, 3859 rue Saint-André qui fixera les dates des rencontres.

Match Spielman - v. d. Bosch

Voici deux parties d'un match récent entre le maître Spielman et le joueur hollandais van den Bosch. Ce match s'est terminé par le résultat: 5 à 5.

PD défense Nimzowitch

Spielman v. d. Bosch
1. d4, C6; 2. e4, e6; 3. Cc3, Fb4; 4. Cc3, b6; 5. Fg5, b6; 6. Fb4, Fb7; 7. e3, Fx3; 8. bxc3, d6; 9. Cd2, Cdb7; 10. f3, Dc7; 11. Da4, c5; 12. Fd3; 13. Fx6, Dxf6; 14. Fc4, Fxe4; 15. Cx6, Dc6; 16. d5, Dg6; 17. h4, b5; 18. Dc2, R6; 19. b5, Df5; 20. exb, C6; 21. e4, Cxh5; 22. g4, Dxf3; 23. Txb5, Dxc3; 24. Rf1, f5; 25. Cc2, fsg; 26. Tc1, Df4; 27. Dg6, Txf8; 28. Dc6, Rb8; 29. Dxd6, Rb8; 30. Dxc5, Rb8; 31. Thx5, Df3; 32. Dd6, Rb8; 33. Dc6, Rb8; 34. Tc8, Txe8; 35. Txe8, Txe8; 36. Dxe8, Rb7; 37. Dc6, Rb8; 38. d6, Df5; 39. Dc7, Rb8; 40. d7, les noirs abandonnent.

PD défense orthodoxe

V. d. Bosch Spielman
1. d4, e6; 2. e4, C6; 3. Cc3, d5; 4. Fg5, Cb7; 5. Cc3, c6; 6. exd, exd; 7. e3, Fc7; 8. Dc2, 0-0; 9. Fd3; 10. 0-0, C8; 11. Tab1, Cb5; 12. Fx6, Txe7; 13. b4, b6; 14. b5, exb; 15. Cxd5, Td7; 16. Cc3, a6; 17. a4, bxa; 18. Cxa4, Tc7; 19. Dd2, b5; 20. Fd4, Taa7; 21. Cc5, C6; 22. Fd3, Cd5; 23. Tfe1, b4; 24. Fxa6, Txc5; 25. dxc, Fxa6; 26. Dd2, Da8; 27. Cd4, Cc6; 28. Cc5, Cc3; 29. Txc3, bxc; 30. Dxc3, b6; 31. h4, Dd5; 32. Tb8, Rb7; 33. Cxh6, Tb7; 34. Ta8, Tb1; 35. Rh2, Dc4; 36. Cg4, f5; 37. Txa6, Dxc4; 38. e4, Df4; 39. Dc3, Dc1; 40. Df3, Cd4; 41. Dd5, les noirs abandonnent.

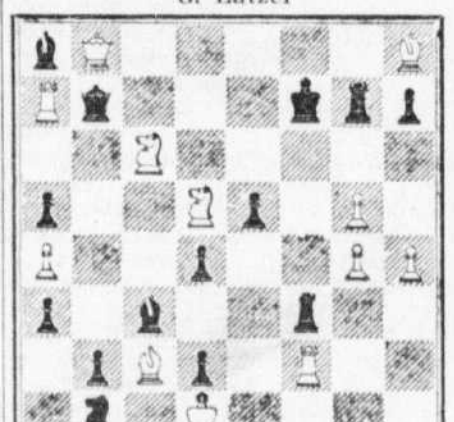
PROBLEMES

E. Salardini



1. Dd6 et mat le coup suivant.

G. Latzel



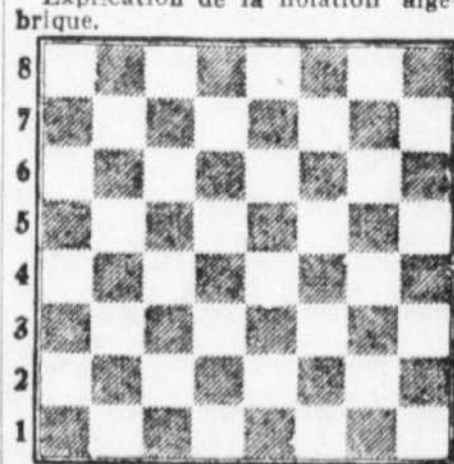
1. Fb3 et mat le coup suivant.

P. Takacs



1. Df6 et mat le coup suivant.

Explication de la notation algébrique.



Les colonnes sont désignées par les lettres a à h de gauche à droite en se plaçant du côté des blancs; les cases de chaque colonne sont désignées par les numéros 1 à 8 à partir des blancs, on indique les pièces par la lettre initiale de leur nom: R. roi; D. dame; F. fou; C. cavalier; T. tour; on indique le mouvement d'une pièce par l'initiale de la pièce suivie de la case d'arrivée, ex: Cc3, on indique la prise par la case de la pièce qui prend, puis la lettre et enfin la case où s'opère la prise, ex: Cxf3; on indique la marche du pion simplement par la case d'arrivée, ex: e4; dans la prise par un pion on indique la colonne du départ, ex: e4d3, on indique l'échec par le signe +, ex: Dc8+, on indique la roque par le signe 0-0, et le grand roque par 0-0-0; chaque joueur doit être placé de manière que les blancs aient la case a1 à gauche et les noirs la case h8 à droite; les blancs jouent toujours les premiers.

Les chômeurs

secourus

Statistiques officielles

Ottawa, 19. (C.P.) — Le nombre des personnes qui vivent de secours de chômage était beaucoup moindre en septembre 1936, dans les huit principales villes du Canada, qu'en septembre 1935. C'est ce qui ressort d'une statistique préliminaire publiée par la Commission nationale de l'emploi.

La ville de Québec est le seul centre important où les secours étaient plus nombreux en septembre 1936 qu'en septembre 1935. Ailleurs, — à Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg, Hamilton, Ottawa et Windsor, — ils étaient beaucoup moins. On sait qu'à eux seuls, ces huit centres groupent plus de 35 pour cent de toutes les personnes vivant de "secours directs" au Canada.

Donc, dans ces huit villes prises ensemble, il y avait, en septembre dernier, 353,291 personnes qui vivaient de charité publique, du chef de l'assistance-chômage, alors qu'en septembre de l'année dernière, il y en avait 382,827 et, en septembre 1934, 178,064.

Les chiffres publiés aujourd'hui représentent le premier résultat tangible du recensement mis en marche par la Commission. Ils peignent la situation du chômage dans les municipalités qui dispensent les secours de part et tiers avec les gouvernements des provinces et le pouvoir central.

Dans ces huit villes, il y a 76,762 chefs de famille d'inscrits aux registres des secours directs. De ce nombre, 84.5 p.c. sont des hommes, le reste des femmes; 88.36 p.c. sont en état d'assumer un emploi permanent, 5.75 p.c. un travail périodique, 3.41 p.c. aucun travail et 2.48 p.c. dont on ne sait pas s'ils sont capables ou non de travail périodique ou continu.

Les variations du pourcentage des sans-travail "inemployables" sont dues aux traitements différents qu'on accorde à ces chômeurs selon la municipalité qu'ils habitent.

Montréal compte 32,007 chefs de familles secourus, dont 1.16 p.c. d'inemployables; alors que Toronto a 1.20 p.c. de ses 18,034 chefs de famille assistés qui sont incapables d'assumer un emploi périodique ou permanent, et Hamilton 11.02 p.c. de 3,838 chefs de famille secourus dans le même cas. A Ottawa, les chefs de famille secourus et inemployables sont 13.20 p.c. de 3,632.

Voici le nombre des personnes (chefs de familles, femmes et enfants) qui vivaient de secours directs en septembre 1936, dans chacune des principales villes du Canada, avec, entre parenthèses, le nombre des personnes qui étaient dans le même cas en septembre 1935:

Montréal 180,872 (168,237); Toronto 76,336 (86,968); Vancouver 17,717 (23,580); Winnipeg 26,165 (28,903); Windsor 20,961 (23,816).

Chefs de famille: Montréal 32,007 (34,323); Toronto 18,034 (22,389); Vancouver 4,739 (6,520); Winnipeg 6,560 (7,274); Hamilton 3,838 (4,367); Québec 3,408 (2,605); Ottawa 3,632 (4,148); Windsor 4,544 (5,303).

COMME LE DIT UN VIEIL ADAGE
RIEN N'EST SI BEAU QUE SON PAYS !

...ET RIEN N'EST SI BON QU'UNE CIGARETTE ROULÉE PAR SOI-MÊME AVEC DU TABAC VOGUE

Ecoutez les Emissions Radiophoniques de Roland Beaudry sur le hockey, à CRCM, tous les mar., jou. de 11 h. à 11 h. 15 du soir, le sam. de 10 h. 45 à 11 h. u soir.

VOGUE
est en *vogue*!

TABAC À CIGARETTES VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE signifie VALEUR

605); Ottawa 3,632 (4,148); Windsor 4,544 (5,303).
Dépendants: Montréal 118,613 (127,214); Toronto 52,893 (60,391); Vancouver 12,527 (16,502); Winnipeg 18,730 (20,528); Hamilton 12,127 (13,342); Québec 14,356 (11,392); Ottawa 12,327 (14,466); Windsor 15,123 (17,246).
Personnes vivant seules: Montréal 10,252 (6,700); Toronto 5,409 (4,188); Vancouver 451 (558); Winnipeg 875 (1,028); Hamilton 612 (628); Québec 532 (169); Ottawa 408 (289); Windsor 1,294 (1,267).

de Mozart; Jeux d'enfants (Marche — Berceuse — Improvisation — Duo — Galop) de Bizet; Sarabande, de Debussy-Ravel; Questions aux enfants; Valse (Le Chevalier à la Rose) de Richard Strauss.

Billets en vente dès maintenant chez Ed. Archambault et à l'hôtel Windsor. Au contrôle du Plateau, à 2 heures, samedi.

Vient de Paraître

"Koshawika"

PAR JEANNINE LAVALLEE

Après le splendide succès obtenu avec son *Mea Culpa*, Mlle Jeannine Lavallée vient de publier un second ouvrage intitulé: *Koshawika*. C'est une édition de luxe que l'éditeur auteur a présentée de façon superbe. A tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de notre race, nous recommandons la lecture de ce livre. C'est un ouvrage qui étonne. L'auteur a retracé en un style sobre et délicieux des impressions étonnantes.

Ce livre d'art se vend \$1.50 franco, au service de librairie du Devoir, éditions littéraires et musicales *Rénovation*.

Le comité exécutif a reçu hier après-midi une délégation de citoyens représentants de diverses œuvres de charité publique qui demandaient un octroi annuel de \$50,000 pour la Société Saint-Vincent de Paul. Les délégués étaient MM. François Faure, P.-R. Du Tremblay, J.-A. Blondeau, Henri Desrosiers, Maurice Vallée, J.-A. Laramee, J. Limoges, S. Villeneuve, L. Vien, Mesdames F. Faure, H. Vautelet et Paul Martel.

M. Du Tremblay a expliqué que la Société avait besoin d'environ \$200,000 par année. Elle a obtenu \$142,000 de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-fran-

Programme de la

Matinée Symphonique

Voici le programme de la première matinée de l'Orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal, le samedi 21 novembre, à 3 heures, à l'Auditorium du Plateau: Ouverture (*Egmont*) de Beethoven; Initiation aux instruments de l'orchestre et quelques notes sur l'histoire de la musique, par M. Wilfrid Pelletier; Concerto no 3, en sol, pour instruments à cordes, de Bach; Sérénade no 2, en fa majeur,

POURQUOI.....?

MESSIEURS LES MARCHANDS,

la chose en vaut la peine:

La population du district où les gens font leurs achats à Montréal compte près de 2,000,000 d'âmes

et 72.8% de ce marché est français. L'élite de cette population lit...

Pourquoi vous demandons-nous, amis lecteurs, d'acheter de préférence chez nos annonceurs?

PARCE QUE l'annonce est l'un des éléments vitaux du journal —

PARCE QUE l'augmentation des annonces dépend du rendement que nos annonceurs en obtiennent —

PARCE QUE nos annonceurs s'efforcent de répondre au mieux à vos multiples besoins —

PARCE QUE nous n'acceptons pas les annonces de n'importe qui, ni de n'importe quoi —

PARCE QUE vous collaborerez encore plus efficacement au progrès du journal.

Toutes choses étant égales, prenez la bonne habitude de passer vos commandes à nos annonceurs.

LE DEVOIR

L'affaire P.-T. Legaré

Les livres de la "General Investment" ne parlent pas d'un profit de \$117,000

Trois transactions de la "General Investment" avec la "Cie P.-T. Legaré" — Témoignage de M. René Morin — Les immeubles et l'outillage de l'"Evénement" vendus pour \$285,556.70 — Les affaires de la "Dominion Woodwork" et le témoignage de M. Harrison Hayes — Les accusés pourront demeurer à l'hôtel sous la garde d'un policier

Au procès de MM. J.-H. Fortier, P.-W. Fortier et P.-C. Falardeau à Québec

Québec, 19. (D.N.C.) — La Couronne a commencé sa preuve, hier après-midi, dans le procès des trois directeurs de la Cie Legaré, accusés de conspiration pour frauder les créanciers et les obligataires de la compagnie. C'est M. le juge J.-A. Prévost qui préside le tribunal des assises criminelles.

Deux témoins ont été entendus au cours de la séance d'hier. Le second, M. Harrison Hayes, comptable, revendra, ce matin, pour être interrogé par la défense. Le premier témoin a été M. René Morin, le vice-président de la Corporation Canadienne de la Radiodiffusion. Son témoignage a duré plus d'une heure et demie. Il fut interrogé sur les affaires de la General Investment, dont il a été le secrétaire depuis 1934. Le point saillant de son témoignage fut l'exposé des transactions intervenues entre la General Investment et la Cie P.-T. Legaré. La General Investment avait acheté des immeubles de trois autres compagnies et quelques mois après, ces immeubles étaient vendus à la Cie Legaré avec un profit de \$117,063.88. Rien dans les livres de la General Investment n'indique ce profit.

Le témoignage de M. Harrison Hayes a porté sur les affaires de la Percival Plow and Stone, une autre filiale de la Cie Legaré. M. Hayes a fait l'examen des livres de la Percival, après la liquidation des affaires de la Cie Legaré. Il fut surtout question d'une série de billets, payables à la Canadian Acceptance Corporation par la Percival Plow and Stone, billets dont on ne trouve aucune trace dans les livres.

Au cours de la séance d'hier, Me Lucien Gendron s'est objecté à plusieurs reprises, à ce que les documents qui sont entre les mains des officiers de la faillite soient produits par ces officiers. Il a demandé que ces documents soient produits par ceux qui les ont rédigés. Les objections ont été accordées sous réserve.

M. René Morin

M. René Morin est le gérant du Trust Général du Canada et le vice-président de la Corporation Canadienne de la Radiodiffusion. M. René Morin est de Montréal.

Par Me Guy Hudon: — Avez-vous déjà été l'un des officiers de la General Investment and Finance?

— Oui, j'étais directeur depuis 1934.

— Où se trouvait le bureau principal de la compagnie?

— A Montréal, au bureau de la Legaré Auto and Supply Co.

— Depuis la liquidation, cette compagnie n'existe plus?

— Non.

— Y avait-il une raison pour que le bureau de la General Investment and Finance se trouve dans le bureau de la Legaré Auto and Supply?

— Me Lucien Gendron, procureur des accusés, s'objecte à cette question, mais avant que le juge ait le temps de se prononcer, le procureur de la Couronne change la forme de sa question et demande au témoin:

— Est-ce que la General Investment and Finance avait un gérant du nom de Biopel?

— Oui.

— Biopel était-il en même temps à l'emploi de la Legaré Auto and Supply?

— Oui.

— Secrétaire de la General Investment

— En quelle année avez-vous été nommé secrétaire de la General Investment and Finance?

— En 1934.

— Avez-vous pris possession des livres de la compagnie la même année?

— Oui.

Le témoin identifie ensuite le livre des minutes de la General Investment and Finance et le produit comme exhibit.

L'immeuble de Joliette

— La compagnie avait-elle des propriétés?

— Oui, un immeuble à Joliette.

— Qui s'est occupé de la liquidation de la compagnie?

— Comme je détenais la majorité des actions de la compagnie, j'ai fait convoquer une assemblée des actionnaires de la compagnie et nous avons procédé à la vente de l'immeuble de Joliette.

— Quel a été le produit de la vente?

— \$4,000.

— Quel était le capital social de la compagnie?

— Je crois qu'il était de 20 actions.

Sous le contrôle de la "Legaré Auto"

— Qui tenait les livres de comptes de la compagnie?

— Je ne le sais pas, mais je crois qu'ils devaient être tenus au bureau de la Legaré Auto and Supply.

— Si je comprends bien, la Legaré Auto and Supply possédait le contrôle absolu de la General Investment and Finance?

— Oui, la Legaré Auto possédait toutes les actions, excepté celles nécessaires pour qualifier les directeurs.

— Voulez-vous dire si, en 1927, à l'assemblée générale des actionnaires, un des accusés se trouvait actionnaire de la compagnie?

— A l'assemblée du 27 septembre 1927, je trouve les noms des actionnaires suivants: J.-H. Fortier et P.-W. Fortier.

— Quel était le nombre d'actions possédées par chacun d'eux?

— Cinq actions chacun.

— Quels étaient les autres actionnaires?

— A. Corrigan, A. Belzile, J.-H. Pigeon, Geo. Marceau, L. Legaré. Tous possédaient chacun une action, excepté le dernier, qui en détenait cinq.

— Quelle était la nature du commerce de la General Investment and Finance?

— Me Gendron s'objecte à la question, parce que le témoin ne faisait partie de la compagnie que depuis 1934, et en conséquence, il est inapte à dire ce que faisait la compagnie avant qu'il en fit partie.

La question est permise sous réserve par le juge.

— Je ne connaissais rien avant d'être nommé secrétaire de la compagnie. Je crois, cependant, que son commerce consistait à financer les billets que la Legaré Auto recevait pour la vente de ses automobiles.

La "General Investment" débitrice de la Cie Legaré

— Avez-vous fait des recherches pour déterminer si la General Investment devait un montant quelconque à la Cie Legaré?

— Lorsque je suis entré en fonction, je l'ignorais. Mais par la suite, des procédures m'ont appris que la Cie P.-T. Legaré avait des billets souscrits par la General Investment and Finance.

Le témoin prend ensuite connaissance du bilan de la General Investment du 31 mars 1934 et du mémoire de l'actif et du passif de la compagnie du 1er avril 1935.

Me Gendron s'est objecté à ce que le témoin produise ces documents comme exhibits, parce qu'ils ont été faits par M. Wagner. Me Guy Hudon promet que M. Wagner les identifiera et les documents sont produits sous réserve.

Le témoin produit ensuite la liste des créanciers de la General Investment, au 1er avril 1935.

— Voulez-vous dire si vous voyez que le nom de la Cie P.-T. Legaré se trouve parmi les créanciers?

— Non.

— Avez-vous retracé quelques

feuilles qui indiquent des transactions avec la Cie P.-T. Legaré?

Le témoin identifie et produit comme exhibit, une feuille du grand livre de la General Investment, relative aux opérations avec la Cie P.-T. Legaré.

— Quelle serait la date de la transaction avec la Cie Legaré?

— 28 décembre, 1927.

Chèques payables à la Cie Legaré

Le témoin prend ensuite connaissance de huit chèques, qu'il produit comme exhibits. Ces chèques sont payables à la Cie P.-T. Legaré, et faits par la General Investment.

— Ces chèques ne correspondent pas aux comptes de la Cie P.-T. Legaré?

— Pas à ma connaissance.

— A votre connaissance, y a-t-il eu un billet signé par un officier de votre compagnie, en 1927, pour un montant de \$200,000, \$300,000 ou \$400,000?

Me Gendron s'objecte à la question, parce qu'à cette époque le témoin ne faisait pas partie de la compagnie. La question est permise sous réserve.

— Non.

— Vous avez eu connaissance qu'une demande de paiement vous ait été faite?

— Oui.

— Vous étiez sous l'impression que vous ne deviez rien à la Cie P.-T. Legaré?

— Oui.

La "Dominion Woodwork"

A la demande de Me Guy Hudon, le témoin prend connaissance d'un acte de vente, passé devant le notaire Charles Cantin, en vertu duquel la Dominion Woodwork aurait vendu à la General Investment certains immeubles.

— Trouvez-vous dans le livre des minutes de la compagnie une résolution autorisant un officier de la compagnie à passer cet acte de vente?

— Je trouve que le 22 septembre 1927, la compagnie avait autorisé Lauréat Brousseau à signer l'acte d'achat de certains immeubles de la Dominion Woodwork.

— Vous constatez seulement le nom de Lauréat Brousseau, et rien ne dit qu'il est officier de votre compagnie?

— Pas la mienne maintenant, fait remarquer M. Morin. Et M. Morin répond dans l'affirmative à la question de Me Guy Hudon.

Immeubles achetés au prix de \$45,300

Le témoin constate ensuite que les termes de la résolution et les termes du contrat sont identiques. Le montant est le même, \$45,300 et la description des immeubles analogue.

Une discussion s'élève ensuite entre Me Lucien Gendron et Me Guy Hudon, lorsque ce dernier demande au témoin de lire une clause du contrat aux jurés. Finalement, on décide que lorsqu'il y aura des documents à lire aux jurés, la Couronne et la défense s'entendront au préalable sur les parties à lire.

— Quel était, en 1927, le secrétaire de la Dominion Woodwork qui a certifié la résolution des actionnaires autorisant cette vente?

— P.-C. Falardeau, l'un des accusés.

— Quel était le président de la Dominion Woodwork?

— P.-Wilfrid Fortier, l'un des accusés.

Un immeuble à Merrickville

Le témoin prend ensuite connaissance d'un contrat passé entre la General Investment et la Percival Plow and Stone Co. Ce contrat a été passé le 4 octobre 1927, pour l'achat d'un immeuble à Merrickville, province d'Ontario.

Le témoin constate ensuite que le contrat est identique à la résolution qui avait chargé Lauréat Brousseau de conclure la transaction. Le montant de la vente était de \$36,094.57.

— Quel était l'officier autorisé à signer pour la Percival?

— J.-Hermann Fortier.

L'"Evénement"

Le témoin prend ensuite connaissance d'un contrat daté du 23 septembre, 1927, devant le notaire Charles Baillargeon, par lequel la compagnie de l'Evénement aurait été vendue à la General Investment and Finance. Le témoin prend ensuite connaissance d'une résolution passée, à une assemblée des directeurs, le 8 septembre 1927, autorisant M. J. A. Fraser à acheter l'actif de la compagnie de l'Evénement.

— Connaissiez-vous Fraser comme un employé de la General Investment?

— Non.

\$285,556.70

— Quel fut le prix de la transaction?

— \$285,556.70.

A une question de Me Hudon, le témoin dit que les termes du contrat et ceux de la résolution sont identiques.

— Quel est, d'après l'annexe du contrat, la personne autorisée à vendre la Compagnie de l'Evénement?

— J.-H. Fortier.

— Votre compagnie a donc autorisé M. Lauréat Brousseau à acquérir des propriétés, en trois circonstances différentes, pour un montant global de \$366,951.27. C'est le déboursé autorisé par le livre des minutes de la compagnie?

— Oui.

La Cie Legaré rachète

— Plus tard, trouvez-vous une résolution qui autorisait quelqu'un à tout revendre ces immeubles à la Cie P.-T. Legaré?

— Oui. Cette résolution est en date du 22 septembre 1927. Elle autorise M. Lauréat Brousseau à vendre à la Cie P.-T. Legaré les terrains acquis de la Dominion Woodwork, les lots, bâtisses et machineries de l'Evénement et la propriété du village de Merrickville, pour un montant de \$484,015.15.

— Etait-ce les mêmes propriétés acquises quelques mois auparavant pour la somme de \$366,951.27?

— Oui, ce semble être les mêmes.

— Il y a une différence de \$117,063.88. C'est dire que la General Investment a vendu ces immeubles \$117,063.88 plus cher que le prix d'achat?

— Oui.

— Qui était autorisé à acheter au nom de la Cie P.-T. Legaré?

— J.-H. Fortier.

— En quelle qualité?

— En sa qualité de président.

— De quelle manière le prix de vente semble-t-il avoir été payé par la Cie Legaré?

— La Cie Legaré semble avoir payé comptant.

— Voulez-vous référer aux livres des minutes de la compagnie et nous dire si vous trouvez dans ce livre un bilan pour 1927?

— A l'assemblée du 21 décembre 1927, je trouve le bilan de la compagnie pour le 30 novembre 1927.

— Y avait-il l'un des accusés à la réunion?

— Le livre ne constate la présence d'aucun d'eux.

— Voulez-vous regarder le bilan et nous dire si vous voyez un compte d'opérations?

— Oui, j'en vois un.

Gain de \$117,063.88

— Trouvez-vous un indice qui indique un gain de \$117,063.88 au chapitre des opérations?

Me Lucien Gendron s'objecte à la réponse, parce que le témoin n'est pas compétent pour donner cette réponse. Me Hudon change sa question:

— Quels sont, d'après les livres, les profits réalisés par la compagnie?

— Les profits bruts sont de \$26,004.15 et les profits nets sont de \$7,441.81.

— En résumé, la Dominion Woodwork, représentée par P.-W. Fortier, l'Evénement, par J.-H. Fortier, et la Percival Plow, par J.-H. Fortier et son secrétaire, P.-C. Falardeau, ont vendu certains immeubles à votre compagnie et votre compagnie les a revendus à la Cie P.-T. Legaré?

— Oui.

Par Me Lucien Gendron: — Avant 1934, vous ne connaissiez rien des affaires de la General Investment and Finance?

— Je ne connaissais rien.

— Vous ne connaissiez rien personnellement des affaires de la compagnie depuis 1927. Les connaissances que vous avez, vous les avez puisées dans les résolutions?

— Oui.

— Vous n'êtes pas en état de jurer qu'il n'y avait pas d'autres feuilles dans les livres?

— Non.

— On a fait allusion à un billet de \$400,000. Vous n'en connaissez rien?

— Non.

M. Harrison Hayes

Le témoin est un comptable agréé de Montréal, à l'emploi de la maison Macdonald et Currie.

— En votre qualité de syndic licencié, avez-vous occupé dans la faillite de la Percival Plow and Stone Co.?

— Oui.

— Quand avez-vous été nommé syndic?

— Au début de juillet 1935.

Le témoin produit le livre des minutes de la Percival Plow.

— Quelle est la date de la première réunion de la compagnie et la date de la dernière?

— La date de la première réunion est le 6 juillet 1916 et celle de la dernière, le 12 janvier 1927.

Feuille détachée, non signée

— Y a-t-il une feuille détachée, qui indique une assemblée tenue, le 27 avril 1927?

— Cette feuille détachée n'est pas signée et elle semble indiquer que l'assemblée a été tenue le 27 avril 1927.

— Est-ce que la dernière assemblée était une réunion de directeurs ou d'actionnaires?

— La réunion du mois d'avril était une réunion d'actionnaires et celle de janvier, une réunion des directeurs.

— Voulez-vous nous donner les noms des directeurs présents à la dernière assemblée?

— J.-H. Fortier, P.-W. Fortier, P.-C. Falardeau, Léo Legaré et W.-G. Pathley.

— Où avez-vous pris les livres que vous aviez en votre possession?

— A Québec et à Merrickville.

— En quel endroit à Québec?

— Au bureau de la Cie P.-T. Legaré.

Le témoin produit ensuite comme exhibit le bilan du 30 novembre 1927, de la Percival Plow. Ce bilan est signé par M. J.-A. Fraser. Il produit aussi les bilans du 30 novembre 1928 et celui de 1929.

Règlement d'emprunt avec la "Canadian Acceptance"

— Pouvez-vous trouver dans les livres de la compagnie un règlement d'emprunt avec la Canadian Acceptance, postérieur à 1927?

— Non.

— Voulez-vous prendre connaissance de 6 billets, au montant de chacun \$33,333.33 datés du 29 décembre 1930, billets payables à la Canadian Acceptance par la Percival Plow?

— Le témoin les produit comme exhibits. Il fait la même chose avec d'autres billets de même nature. En voici les dates et les montants:

— Le 19 mars, 1931, un billet au montant de \$16,666.65;

— Le 1er janvier, 1931, six billets, au montant de \$16,000 chacun;

— Le 12 novembre, 1931, six billets, au montant de \$10,000 chacun;

— Le 29 août 1932, un billet au montant de \$4,166.67;

— Le 24 mars, 1932, six billets, au montant de \$8,333.33.

Tous ces billets sont produits comme exhibits.

— Auriez-vous des documents de la Percival Plow qui vous permettraient de vérifier si ces sommes ont été payées par la Cie P.-T. Legaré à la Percival Plow?

— Oui.

Pas d'entrées

— Y a-t-il des entrées faites dans les livres pour ces montants?

— Non.

— Y a-t-il des entrées dans le livre de caisse de la Cie Legaré pour ces montants?

— Non.

— Y en a-t-il dans d'autres livres?

— Pas à ma connaissance.

— Avez-vous été informé qu'à un

certain moment les livres de la Percival Plow ont été brûlés?

— Non, j'en ai entendu parler vaguement.

— Quel était le système de comptabilité de la Percival Plow?

— Le système ordinaire, avec les trois grands livres.

— En examinant ces livres, vous n'avez pas constaté une entrée de \$37,500?

— Non.

— Y avait-il des registres pour les billets recevables et pour les billets payables?

— Non, je n'en ai pas trouvé du moins.

Aucune trace

— Avez-vous trouvé des traces de billets que vous avez produits tout à l'heure dans les livres de la Percival Plow?

— Aucune trace.

— Avez-vous trouvé des traces de l'intérêt payé sur ces billets?

— Aucune.

Le tribunal s'ajourne à 10 h. 30, ce matin. Me Laval Fortier contre-interrogera le témoin pour la défense.

Les accusés gardés à vue à l'hôtel

Avant de quitter le banc, M. le juge J.-A. Prévost a rendu un jugement sur une motion qui lui avait été présentée la veille par les procureurs des accusés. Le juge a permis aux accusés, pour leur faciliter les communications avec leurs procureurs et à cause de la surdité de deux des accusés, de désigner sous la garde d'un constable, à l'hôtel Saint-Louis au lieu d'être détenus à la prison commune du district.

Le "Carmen seculare" d'Horace

Paris, 19. (P.C.-Havas). — Pour la seconde fois depuis l'Antiquité, on a exécuté avant-hier à Paris le "Carmen seculare" d'Horace, à l'occasion de la célébration du millénaire du célèbre poète latin.

— En vous invitant à entendre la musique française sur un illustre texte latin, on s'est proposé un triple but: fêter un poète, fêter la poésie, affirmer l'union indissoluble, dans les hautes sphères, de la France et de l'Italie, a déclaré au cours de la conférence de présentation de l'œuvre d'Horace, le marquis Xavier de Magallon d'Argens, à qui l'on doit une célèbre traduction des Bucoliques de Virgile et une magistrale traduction du "Carmen" lui-même. La réunion dédiée à la poésie et à la latinité qui se déroulait hier soir à la salle Pleyel, sous la présidence de l'ambassadeur d'Italie, Vittorio Cerruti, était également une date dans les annales musicales françaises. 120 exé

LA VIE SPORTIVE

Américains jouent contre le Canadien

Après avoir été privé de son sport favori depuis samedi soir dernier, le public montrealais aura l'avantage d'assister à la plus importante partie de la saison de hockey du circuit du président Calder lorsque le Canadien recevra la visite des Américains de Red Dutton et tout porte à croire que l'assistance au Forum sera la plus considérable encore enregistrée en notre ville depuis le début de la présente saison.

Les Américains sont actuellement en tête de la section canadienne avec un record intact car les New-Yorkais n'ont subi aucun échec depuis l'inauguration de la saison du hockey professionnel, tandis que le Canadien vient en deuxième place avec quatre points de moins que ses rivaux de ce soir.

Les échecs subis par le Bleu-Blanc-Rouge depuis que Cecil Hart a pris la direction de notre équipe ont été causés par le club qui viendra visiter nos Habitants et par les Bruins à Boston, ce qui veut dire que le tricolore a raison de vouloir décrocher la palme afin de prendre une revanche sur les gars de la métropole américaine, en attendant de rendre la monnaie aux équipiers d'Arthur Ross.

Les Américains semblent s'être renforcés et améliorés cette saison et si nous prenons en considération l'opinion émise par Connie Smythe au cours d'une joute d'exhibition entre les Leafs de la Ville Reine et les tricolores étoilés, le club de Red Dutton aura son mot à dire cette année avant que le champion mondial ne soit décidé et le sportsman de Toronto, qui s'y connaît en matière de hockey, prétend que les Américains décrocheront le titre depuis si longtemps convoité par Bill Dwyer.

Le Canadien possède une équipe supérieure à celle de l'an dernier car sa défense est plus solide et les vétérans Morenz, Joia et Gagnon semblent devoir se mettre en évidence et figurer au nombre des meilleurs compteurs de la N. H. L. La partie de ce soir au Forum vaudra la peine d'être vue et notre club mérite d'être encouragé. Aux supporters des Habitants de se rendre en nombre à la patinoire de la rue Ste-Catherine ouest.

Les Maroons sont à l'affiche ce soir mais les gars de Tommy Gorman devront jouer à l'étranger et c'est contre les Eperviers Noirs, à Chicago, que les salariés du président Arnold tenteront de faire oublier les défaites subies et nous ne serions nullement surpris d'apprendre que les Maroons ont remporté leur première victoire de la saison.

Détroit et Rangers se feront la lutte dans la division américaine alors que ces deux équipes se rencontreront au Madison Square Garden et que les hommes de Lester Paick tenteront de prendre une revanche pour la défaite subie à Détroit par 3 à 2 le 8 dernier.

Providence défait Syracuse

Providence, R.-L. 19. (P.A.) — Les Rouges ont tourné une défaite apparente en une victoire en comptant trois points en moins de deux minutes et ils ont défait les Stars de Syracuse par 4 à 3 dans les séries de la ligue internationale.

Syracuse a mené par 3 à 0 et ce ne fut qu'à la fin du 2e engagement que Providence enrégimenta son premier point, pour ensuite accomplir son ralliement excitant dans les quelques dernières minutes de la joute.

Providence, subs: Pusie, Lesieur, Bauer, Dumart, Duguid, Schmidt, Rivers et Shannon.

Arbitres: Synnott et Trapp.

Première période

1 Syracuse: Mann-Shannon 14.24

2 Syracuse: Doran 19.31

Punitions: Dumart, Doran.

Deuxième période

3 Syracuse: Drillon-Howard 6.40

4 Providence: Duguid, Shannon-Rivers 19.06

Punitions: Howard et Convey.

Troisième période

5 Providence: Duguid-Rivers 17.36

6 Providence: Kuhn-Keating-Schmidt 18.26

7 Providence: Kuhn-McManus-Leduc 19.08

Punitions: Leduc, Howard, Blake.

Neusel a gagné

Londres, 19. (P.A.) — Walter Neusel, d'Allemagne, a obtenu la décision contre Ben Foord, champion poids lourd de l'Empire britannique dans un combat de 15 rounds. Le duc de Gloucester et Max Schmelling étaient présents.

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR À 8.30

AMERICAINS vs CANADIENS

Pris: \$2.25, \$2.00, \$1.75, \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75c et 50c (taxe incluse).

Les meneurs du circuit vainqueurs

Les clubs McGill et Royal ont continué leur marche victorieuse hier soir dans les séries du groupe Senior de la Q. A. H. A. lorsque les étudiants de l'université anglaise ont vaincu les As de Québec par un résultat de 2 à 0 dans la première joute à l'affiche au Forum, pendant que les Leafs subissaient un échec bien conditionné aux mains des champions de l'an dernier puisque le Royal gagnait par 6 à 1.

Crosby a compté les deux points du McGill dans les première et deuxième périodes et les deux clubs bataillèrent énergiquement dans la manche finale sans pouvoir placer la rondelle dans les filets.

La dernière période fut plutôt rude car des deux côtés les joueurs se portèrent de durs coups d'épaules et les arbitres infligèrent de nombreuses punitions et pas moins de six joueurs prirent le chemin du pénitencier, et Brennan reçut une majeure.

Le Verdun a évité le blanchissage en enrégistrant le premier point au début de la période initiale mais par la suite les Leafs furent impuissants à prendre Bourque en défaut tandis que les Royaux déjouaient leurs adversaires en six occasions.

Dans la deuxième manche Munday et Arcand ont échangé des coups sur la glace, mais comme le joueur anglais avait attaqué son rival, il reçut une punition majeure, tandis qu'Arcand n'eut qu'à passer deux minutes en compagnie du pénitencier.

Les Royaux se rendront à Ottawa samedi soir pour faire face aux Sénateurs tandis que dimanche prochain ils s'attaqueront au Canadien pendant que le McGill voyagera à Québec samedi pour disputer la palme aux As de la Vieille Capitale. La première joute au Forum dimanche sera entre le Victoria et les Leafs de Verdun.

ROYAUX
Bourque buts
Munday défense
H. Murray défense
Mahaffey centre
MacQuisten avants
Neuville avants
Subs. Royaux: Jotkus, Griffiths, O'Connor, K. Murray, Donnell, Bastien, Morin, Heffernan.
Subs. Verdun: Belliveau, L. Gagnon, Meloche, Croghan, Saunders, Tracey, Littlefield.

Première période

1-Verdun, Gagnon 8.52

2-Royal's, K. Murray 12.00

3-Royaux, Donnell 13.08

Punition: Mullins.

Deuxième période

4-Royaux, H. Murray 7.41

5-Royaux, Mahaffey 9.42

6-Royaux, Macquisten 15.43

7-Royaux, K. Murray 19.16

Punitions: Mullins, Arcand (mineures); Munday (majeure).

Troisième période

8-Royaux, Neville 10.40

Punitions: Heffernan, Mullins.

QUEBEC

McKinnon buts

Brennan défense

Croghan défense

Martin centre

Malenfant avants

Stangle avants

Subs. Québec: Lavoie, Fortin, Boudreau, Nadeau, O'Connell, Keiller.

Subs. McGill: MacKay, G. Crutchfield, B. Crutchfield, Crosby, Lamb Walker, McConnell.

Arbitres: Heffernan et Barrette.

Première période

1-McGill, Crosby 16.37

Punition: B. Crutchfield.

Deuxième période

2-McGill, Crosby 12.24

Punitions: M. Croghan, Martin, B. Crutchfield.

Troisième période

Punitions: Elie, Stangle, Crosby, Boudreau, MacKay 2, (mineures); Brennan (majeure).

Le hockey

Hier soir

GROUPE SENIOR

McGill 2, Québec 0.

Royal 7, Verdun 1.

LIGUE INTERNATIONALE

Providence 4, Syracuse 3.

Pittsburgh 3, Philadelphie 2.

Ce soir

LIGUE NATIONALE

Américains à Canadien.

Maroons à Chicago.

Détroit à Rangers.

Les classements

GROUPE SENIOR

x-McGill 3 3 0 0 14 4 10

Royaux 4 4 0 0 20 6 8

Québec 6 2 4 0 9 18 4

Ottawa 1 1 1 1 7 5 3

Victoria 3 1 2 0 9 9 2

Verdun 4 1 3 0 8 18 2

Canadien 3 0 2 1 3 10 1

x-McGill joue des matchs de 4 points, excepté contre Québec et Ottawa.

LIGUE INTERNATIONALE

Section est

J. G. P. N. P. C. Pts

Providence 4 3 1 0 11 6 6

Philadelphie 5 2 1 2 13 12 6

Springfield 6 2 2 2 11 14 6

N-Haven 5 1 3 1 10 14 3

Section ouest

J. G. P. N. P. C. Pts

Pittsburgh 6 4 1 1 20 15 9

Syracuse 5 3 2 0 21 13 6

Cleveland 3 1 2 0 6 9 2

Buffalo 4 0 4 0 6 14 0

Autour de la rencontre Braddock-Louis

New-York, 19. (P.A.) — Le combat "sans décision" entre James J. Braddock et Jos Louis à Atlantic City devient de plus en plus une réalité. La Commission Athlétique de New-York, dont on attendait de l'opposition, a décidé de rester neutre.

La commission a laissé entendre que si Braddock veut signer un contrat s'engageant de rencontrer Max Schmeling en juin prochain et faire un dépôt de \$5,000 comme garantie de bonne foi, elle ne s'inquiètera pas de ce qui se passera en dehors de New-York.

Convoqué devant la Commission et s'attendant de se faire faire la leçon, Joe Gould, gérant de Braddock, est sorti une demi-heure plus tard en réclamant la victoire.

"On m'a ni plus ni moins dit de signer un contrat engageant Jimmy à rencontrer Max Schmeling en juin prochain et on m'a dit que je pouvais conclure des combats", a-t-il dit. "Je vais déposer l'argent dès maintenant."

Sans parler directement du combat d'Atlantic City, le président, le colonel Phelan, a rappelé à Gould qu'il s'était engagé de ne rien entreprendre sans obtenir la sanction de la Commission.

"C'est bien vrai", a dit Gould en sortant de sa poche une liasse de dépêches et de documents. "Mais voici des offres venant de la part de promoteurs qui veulent s'assurer les services de Braddock. Ceci représente plus d'un million. Comme gérant de Braddock, il est de mon devoir de prendre ces offres en considération. A l'heure qu'il est, je négocie avec Herman Taylor pour un combat avec Joe Louis à Atlantic City."

"Cette commission n'a rien à faire à Atlantic City", a dit Phelan. "Mais nous sommes intéressés à ce que vous teniez le marché que vous avez convenu ici."

L'attitude de la Commission laisse comprendre aux observateurs qu'elle veut faire tout son possible pour protéger les intérêts de Schmeling sans toutefois vouloir faire quoi que ce soit pour empêcher l'entreprise d'Atlantic City.

Les intéressés ne veulent pas admettre, mais on croit que Mike Jacobs essaie de faire un échange avec le Garden. Si le Garden veut ne pas intervenir à Atlantic City, Jacobs et Taylor sont prêts à lui donner une partie des profits et à lui donner le contrôle de l'assaut Schmeling-Louis, en juin prochain, au cas où le nègre viendrait à mettre Braddock hors de combat.

Philadelphie, 19. — Les Hornets de Pittsburgh ont amélioré leur pointage en tête de la section de l'ouest de la ligue internationale en disposant des Ramblers, de Philadelphie, par 3 à 2 hier soir. Alors qu'il restait moins d'une minute à jouer au dernier engagement, Run Hudson a accepté une passe de Billy, son frère, pour compter le point décisif. Fait à noter, l'arbitre n'a pas donné d'assistance à Billy.

PHILADELPHIE

Gardner buts

Molynaux défense

Patrick défense

Smith centre

Hexall aile

Kirk aile

Philadelphie, subs: Gustafson, Wares, Krol, Roubell, Ayres, Connolly, Cox et Mason.

Pittsburgh, subs: Hergerts, Roulston, Starr, Deacon, B. Hudson, Liscomb, Giroux et R. Hudson.

Arbitres: Ion et Brickman.

Première période

1 Phil: Smith 7.09

2 Pitts: Roulston 17.58

Punition: aucune.

Deuxième période

3 Pitts: Drouillard-Sherf et Williams 11.51

4 Phil: Smith-Mason 17.14

Punitions: Connolly, Orlando et Roulston.

Troisième période

5 Pitts: Ron Hudson 19.26

Punitions: Orlando et Sherf.

Champions mis en déroute

Pinehurst, 18. — Une foule d'étoiles ont été éliminées hier au tournoi qui se dispute sur les links du club de Pinehurst.

Johnny Revolta, le champion de l'an dernier, et trois autres ex-champions, Gene Sarazen, Paul Runyan et Tommy Armour, ont été éliminés dans la ronde qui ne laisse que quelques-uns des favoris parmi les 16 survivants des 64 qui se sont qualifiés.

Harold McSpaden, des victoires à l'omnium de San-Francisco en 1935 et à l'omnium de Pasadena la même année, lui avaient apporté quelque gloire, a défait Revolta par un trou, après que Johnny eut éliminé Marshall Crichton 6 et 5, en première ronde.

Armour, champion en 1930 et finaliste l'an dernier; Sarazen, champion en 1922, 1923 et 1933, et Runyan, champion il y a deux ans, ont été éliminés à la première ronde. Armour a été défait, 4 et 3 par Mortie Dutra; Clarence Doser a disposé de Runyan, 2 et 1, et Sarazen a succombé devant Jack Patroni au 18e trou. Les trois vainqueurs ont été éliminés à leur tour au cours de l'après-midi.

Deux autres surprises ont été causées dans l'après-midi. Victor Ghezzi a éliminé Fay Coleman, vainqueur de la ronde de qualification, par un trou et Jimmy Hines a disposé de Ray Mangrum, 2 et 1.

Henry Picard, qui est maintenant considéré comme l'homme à battre, et Tony Manero, champion omnium américain, ont triomphé difficilement hier matin et ont passé en 3e ronde avec une grande aisance, battant leurs adversaires facilement hier après-midi.

Detton a eu raison de Levin

New-York, 19. (P.A.) — Dean Detton, de Salt Lake City, reconnu comme champion du monde en certains secteurs du continent américain, a défait Dave Levin, de New-York, à Madison Square Garden. Levin plongea à travers les câbles et fut déclaré hors de combat par l'arbitre. Le combat a duré 30 minutes 41 secondes. Levin fonda mais Detton l'évita.

Poids lourds: F. Roberts, Univ. Sett., défait M. Guthrie, Iverly.

Champions juniors de la province

Les représentants du University Settlement ont remporté les honneurs dans les championnats juniors de la province qui se sont disputés hier soir au gymnase du C.P.R., à Rosemont. Les finales ont donné les résultats suivants:

100 lbs: Dan Tierney, University Settlement, défait R. Smith, Iverly, décision 3 rounds.

108 lbs: A. McGuinness, Iverly, défait A. Nicholas, Iverly, décision, 3 rounds.

112 lbs: C. Tarry, Iverly, défait J. Varnon, Iverly, décision, 3 rdes.

118 lbs: B. Best, University Settlement, défait W. Murphy, Univ. Settlement, K.O. technique, 3 rdes.

126 lbs: G. Foster, C.P.R. A.A.A., défait M. Cohen, Y.M.H.A., décision, 3 rounds.

135 lbs: W. Rose, Central Y.M.C.A., défait R. Thibault, Champêtre, décision, 3 rounds.

147 lbs: R. Moore, Univ. Settlement, défait W. Harrowitz, décision, 3 rounds.

160 lbs: J. Ostolos, Univ. Settlement, défait P. Cutler, Univ. Sett., décision.

175 lbs: S. Milstein, Univ. Sett., défait F. Palquist, Central Y., décision.

Poids lourds: F. Roberts, Univ. Sett., défait M. Guthrie, Iverly.

Les Bruins lancent un défi aux clubs de la N. H. L.

Boston, 19. (P.A.) — La direction des Bruins de Boston a défié tous les autres clubs de la Ligue Nationale de pratiquer un jeu ouvert à leurs rencontres ici et ont offert une somme de \$1,000 comme garantie que les Bruins feront de même lorsqu'ils joueront à l'étranger.

"Les Bruins joueront du hockey agressif cette année", déclare une lettre signée par le président Weston-W. Adams et le gérant général Art. Ross, et adressée à tous les autres propriétaires de clubs.

"Le public mérite de voir ce sport comme il devrait être joué, non seulement à Boston, mais chez nous aussi, continue la lettre. Naturellement, nous pratiquerons un jeu ouvert à Boston, parce que nos partisans méritent de voir le meilleur jeu possible. Nous avons l'intention de faire de même à l'étranger, mais nous ne le ferons que si les clubs visiteurs jouent du hockey agressif à Boston."

"C'est pourquoi nous sommes prêts à verser \$1,000 à tout club contre lequel nous n'aurons pas pratiqué un jeu ouvert sur leur patinoire, à condition que ce club soit prêt à payer la même somme aux Bruins aux mêmes conditions."

"Nous proposons de plus que deux journalistes de chaque ville soient nommés par le club local afin de décider après chaque rencontre si le club visiteur a pratiqué un jeu ouvert ou non. Si ces rédacteurs ne sont pas d'accord, on fera appel à Frank Calder, qui rendra une décision basée sur les rapports des arbitres."

"Tout club qui refusera d'accepter ce défi, sera servi chez lui par les Bruins de la même façon qu'il sert les Bruins à Boston."

Les Bruins ont été défaits 6-1 par les Rangers ici, dans l'une des rencontres les plus ouvertes vues depuis nombre d'années à Boston.

Pittsburgh gagne à Philadelphie

Philadelphie, 19. — Les Hornets de Pittsburgh ont amélioré leur pointage en tête de la section de l'ouest de la ligue internationale en disposant des Ramblers, de Philadelphie, par 3 à 2 hier soir. Alors qu'il restait moins d'une minute à jouer au dernier engagement, Run Hudson a accepté une passe de Billy, son frère, pour compter le point décisif. Fait à noter, l'arbitre n'a pas donné d'assistance à Billy.

PHILADELPHIE

Gardner buts

Molynaux défense

Patrick défense

Smith centre

Hexall aile

Kirk aile

Philadelphie, subs: Gustafson, Wares, Krol, Roubell, Ayres, Connolly, Cox et Mason.

Pittsburgh, subs: Hergerts, Roulston, Starr, Deacon, B. Hudson, Liscomb, Giroux et R. Hudson.

Arbitres: Ion et Brickman.

Première période

1 Phil: Smith 7.09

2 Pitts: Roulston 17.58

Punition: aucune.

Deuxième période

3 Pitts: Drouillard-Sherf et Williams 11.51

4 Phil: Smith-Mason 17.14

Punitions: Connolly, Orlando et Roulston.

Troisième période

5 Pitts: Ron Hudson 19.26

Punitions: Orlando et Sherf.

Champions mis en déroute

Pinehurst, 18. — Une foule d'étoiles ont été éliminées hier au tournoi qui se dispute sur les links du club de Pinehurst.

Johnny Revolta, le champion de l'an dernier, et trois autres ex-champions, Gene Sarazen, Paul Runyan et Tommy Armour, ont été éliminés dans la ronde qui ne laisse que quelques-uns des favoris parmi les 16 survivants des 64 qui se sont qualifiés.

Harold McSpaden, des victoires à l'omnium de San-Francisco en 1935 et à l'omnium de Pasadena la même année, lui avaient apporté quelque gloire, a défait Revolta par un trou, après que Johnny eut éliminé Marshall Crichton 6 et 5, en première ronde.

La reconnaissance du gouvernement Franco par l'Italie et l'Allemagne

Les communiqués de Rome et de Berlin

Décisions du grand conseil fasciste

Rome, 19. (S.P.A.) — C'est en l'anniversaire de l'imposition des sanctions économiques à l'Italie que celle-ci et l'Allemagne, l'un des pays n'ayant pas souscrit les sanctions, ont reconnu le gouvernement d'Espagne dirigé par le général Franco. Et c'est dans des communiqués presque identiques qu'elles ont fait connaître leur décision à ce sujet. Voici le communiqué de Rome: Comme il est de fait que le général Franco a pris possession de la plus grande partie de l'Espagne et vu les développements d'une situation qui indique de plus en plus clairement qu'on ne peut pas arguer, quant à l'autre partie de l'Espagne, de l'exercice d'un pouvoir gouvernemental effectif, le gouvernement fasciste a décidé de reconnaître le gouvernement du général Franco et de lui envoyer un chargé d'affaires, qui commence les relations diplomatiques. Ce chargé d'affaires se rendra à son poste immédiatement. Les représentants diplomatiques (auprès de Largo Caballero) ont été rappelés.

Peu après la publication du communiqué, le Grand Conseil fasciste s'est réuni sous la direction de M. Mussolini. Le Duce a parlé durant deux heures, sur la situation intérieure et sur la situation internationale. La séance ne s'est terminée qu'à deux heures ce matin. Aujourd'hui, le Grand Conseil a fait cette déclaration: en ce moment, il faut accélérer la préparation militaire de l'Italie, surtout dans les domaines de l'aviation et de la marine.

De plus, le Grand Conseil a lancé cet avertissement: toute résistance au programme ayant pour but de permettre à l'Italie de se suffire sera du sabotage et méritera un châtiment rigoureux.

La campagne municipale

M. Rochefort ne tiendra que trois ou quatre grandes assemblées — Il se déclare indépendant et dit ne faire le jeu de personne — Il n'est pas le candidat de M. Houde

M. Jacques Auger dans St-Jacques — Offre de candidature au député Bélanger

M. Candide Rochefort nous a déclaré hier qu'il compte inaugurer sa campagne municipale en tenant, mardi ou mercredi prochain, une grande assemblée à la salle de l'école Souart. Au cours de la campagne qui s'amorce et qu'il va suivre jusqu'au bout, M. Rochefort se propose de tenir trois ou quatre grandes assemblées seulement. Il acceptera cependant de porter la parole dans les différents clubs ouvriers qui l'inviteront.

Le député provincial de Sainte-Marie nous a répété hier après-midi qu'il est indépendant et qu'il ne compte faire le petit jeu de personne. Comme nous lui demandions, parce qu'il a déjà été un des lieutenants de M. Houde, s'il se pouvait que l'ancien maire de Montréal se jette dans la mêlée à la dernière minute, M. Rochefort nous a déclaré:

"Je crois que M. Houde va tenter un "come-back" à la dernière heure. Je me réjouirais de l'entrée en scène de M. Houde, parce que je suis l'homme de l'ancien p'tit gars de Sainte-Marie. C'est faux de répandre cette rumeur. Je ne suis l'homme d'aucun clan, d'aucun groupe; pas plus de Houde que de Duplessis ou de Paul Gouin. Je suis le candidat du peuple et c'est pour le peuple que je ferai la lutte jusqu'au bout."

Une délégation se rendra ce soir à l'arrivée de M. J.-Grégoire Belanger, député de Dorion, par le train de Québec, à la gare Jean-Talon, à 8 h. 30, pour lui offrir la candidature à l'échevinage dans Saint-Eduard.

M. Bonneville dans Maisonneuve

M. S.-A. Bonneville a accepté hier soir la candidature à l'échevinage dans le quartier Maisonneuve. Il est en faveur de l'abolition de la taxe de vente, de l'abaissement d'un terrain d'exposition à bâtisses permanentes, et autres mesures d'intérêt public.

M. Jacques Auger

M. Jacques Auger a accepté hier soir de briguer les suffrages à l'échevinage dans le quartier Saint-Jacques. Le candidat annoncera demain la tenue de ses assemblées ainsi que l'ouverture de ses comités.

Le député Labelle

Une délégation de Saint-Henri s'est rendue chez M. René Labelle, député provincial de Saint-Henri, pour lui offrir la candidature à l'échevinage. M. Labelle étant à l'hôpital, l'entrevue n'a pu avoir lieu. M. Labelle, mis au courant, rendra réponse d'ici quelques jours.

M. Demeule dans Villieray

M. J.-A. Demeule annonce qu'il a définitivement accepté de briguer les suffrages comme candidat à l'échevinage dans le quartier Villieray et qu'il a ouvert son comité central, au numéro 7609, rue Saint-Hubert.

Tous les électeurs du quartier sont cordialement invités,

M. S.-A. Beaulne ouvre sa campagne

Il tient une assemblée hier soir à la salle municipale du parc Laurier — MM. Laframboise et Savard l'appuient — La question des logements salubres et l'attitude du comité exécutif — Pourquoi le conseil n'a pas protesté contre l'abolition de notre commission du port

M. S.-A. Beaulne, candidat à l'échevinage dans le quartier St-Denis, a ouvert sa campagne électorale, hier soir, par une assemblée dans la salle municipale du parc Laurier.

La réunion était présidée par MM. Wilfrid Vigeant, Joseph Tison, Joseph Leclerc, Arthur Allard, Albert Lévesque, Napoléon Garneau, Elucide Lefrançois et le Dr Malo.

M. J. Jodoin a présenté les orateurs qui étaient MM. MM. Anthime Fortin, J.-H. Laframboise, Eloi Pitre, Alonzo Savard et autres.

La foule a fait un accueil sympathique à M. Beaulne et l'a écouté avec une vive attention.

M. Beaulne

"Je déclare tout de suite, dit M. Beaulne, que je suis favorable à la candidature de M. Adhémar Raynault à la mairie. Je lie mon sort au sien parce que son nom est synonyme de probité et d'honnêteté. Voyant les tractations qui se font autour de sa candidature, œuvre de racketiers de tout acabit à Montréal, je fais le plongeon de grand cœur et pour lui, parce que c'est pour un honnête homme que je le fais.

"Dans les temps difficiles que nous traversons, ne dédaignons pas les hommes actifs, les hommes constructifs. Messieurs les ouvriers, fiez-vous des déclarations creuses, soutenez une politique de bon sens. C'est ce que mon ami Raynault a offert hier à la population, en homme soucieux des responsabilités qui lui incombent.

M. Beaulne expose ensuite le travail accompli par M. Raynault. Puis il dit qu'avec les régimes passés, trop souvent "la principale préoccupation a été de chloroformer l'opinion publique; et c'est ainsi que la métropole du Canada est en train de glisser au second rang. Il importe que les contribuables choisissent avant tout des échevins soucieux de replacer Montréal au rang qu'elle se doit d'occuper: le premier.

M. Beaulne note que s'il est entouré de bon nombre de libéraux, comme de conservateurs, c'est que sur les questions de bien public, tous les hommes de bonne volonté peuvent et doivent s'entendre.

M. Savignac et les propriétaires

M. Beaulne parle ensuite de son adversaire, M. l'échevin Savignac. "Je voudrais, dit-il, vous signaler les efforts que fait, en ce moment, mon adversaire, M. l'échevin Savignac, pour se replacer dans l'opinion publique. Il est soudainement pris d'une vive ardeur pour sauver le petit propriétaire. Pourtant, à venir jusqu'à il y a à peine une couple de semaines, il semblait ignorer son existence. A l'issue d'un déjeuner, au Cercle Universitaire, M. Savignac rappelle qu'il existe une loi fédérale pour garantir les prêts jusqu'à concurrence de 80 pour cent, pour l'extension de constructions nouvelles. Or, cette loi est inopérante dans la partie est de la ville de Montréal, du fait que les compagnies d'assurances ne veulent pas prêter dans l'Est. Cette loi existe depuis près de deux ans, M. Savignac, avec l'autorité due à la position qu'il occupait, a-t-il jamais protesté contre cet état de choses? Pourtant, les petits propriétaires n'existent pas seulement depuis une semaine ou deux.

Le moratoire

"M. Savignac parle de la loi du moratoire. Quel effort a-t-il fait pour l'obtenir? Est-ce lui ou M. Raynault qui a proposé à la Législature que la loi du moratoire s'applique à ceux qui auraient deux années d'arriérages de taxes, en plus de l'année courante, au lieu d'une seule année? Vous concevez le nombre considérable de petits propriétaires qui se trouvent, grâce à cet amendement de M. Raynault, à bénéficier de la loi du moratoire?

M. Beaulne rappelle ensuite les démarches qu'il a faites personnellement pour la cause du petit propriétaire. Il l'a fait parce qu'il est fortement convaincu que notre influence française est intimement liée à la cause du propriétaire canadien-français. C'est ce dernier qui forme notre armature économique et qui fournit les ressources nécessaires pour la lutte qu'il nous faut livrer.

"Depuis quatre ans, dit M. Beaulne, j'étudie avec un groupe d'amis la cause du petit propriétaire et du chômeur. Nous avons proposé plusieurs remèdes; mais à l'hôtel de ville, on a préféré évoluer dans les vieux sentiers battus, circuler dans les mêmes ornières. Conséquence inévitable: mêmes résultats et même glissement qui a englobé tant de Canadiens-français depuis le début de la crise."

Capitalisation des arriérages de taxes

"Notre cercle d'études a suggéré aux administrateurs de notre ville la capitalisation des taxes arriérées, remboursables en vingt ans à un taux d'intérêt ne devant pas dépasser 3 1/2 p.c.

"Si nous avions fait disparaître de l'esprit du petit propriétaire l'idée que demain sa propriété pourrait lui être enlevée pour non-paiement de ses taxes, je puis affirmer que ces propriétés, longtemps négligées, sans réparations depuis des années, auraient fourni, en réparations seulement, au moins pour \$10,000,000 de travaux.

"Mais est-ce que notre grand administrateur a écouté ces revendications que nous avons portées jusqu'à lui? Non, car à ce moment-là nous étions trop loin d'une élection pour qu'il daigne songer à cette classe de la société.

Le logement salubre

"A la suite d'une vive campagne en faveur du logement salubre et de l'intervention active et énergique d'échevins comme MM. Raynault, Leduc, Auger, et autres, le conseil municipal a nommé une commission composée d'échevins, de chefs de service municipaux, et de quelques membres du comité du logement salubre, et ce comité a fait une étude de la question des logements salubres. Le comité a approuvé le projet à l'unanimité et a suggéré au conseil municipal de l'adopter. Le président du comité, M. Auger, a proposé que ce rapport soit envoyé au comité exécutif pour étude. La motion a été adoptée à l'unanimité. Depuis on n'en a jamais entendu parler du projet, M. Savignac s'étant chargé de lui faire un enterrement de première classe. Que M. Savignac ne vienne pas me dire à moi que le projet a été trouvé trop léger, car je vous ferai voir des preuves qui démontreront le contraire.

Ottawa était prêt à contribuer

"Deux compagnons et moi-même, du comité du logement salubre, sommes allés à Ottawa, en mars 1934, rencontrer le ministre du travail, l'hon. Wesley Gordon, homme d'affaires averti et avocat distingué. M. Gordon a étudié notre projet soigneusement et nous a fait la déclaration suivante: "Messieurs, celui qui a préparé ce projet a dû le mûrir longuement et sérieusement; c'est le projet le plus constructif et le mieux étudié qui m'a été soumis depuis le commencement de la crise. Mais, dit-il, faites d'abord approuver le projet par la ville de Montréal et la province et je vous assure notre plus entier concours.

"Malheureusement, conclut M. Beaulne, le comité exécutif de la ville de Montréal, n'a même pas pris la peine de lire le projet que nous avions proposé.

"Il en fut ainsi pour le gouvernement provincial. Pour quelle raison? Pour la simple raison que l'idée n'était pas sortie de la cuisse de nos grands administrateurs.

Ce qu'on fait ailleurs

"En 1935, le plus grand économiste américain a été chargé par le président Roosevelt de faire l'étude d'un projet similaire au nôtre, et la réponse fut de conseiller au président de dépenser trois milliards de dollars, pendant dix ans. Ce projet est en exécution aux Etats-Unis et le chômage disparaît rapidement. Permettez-moi d'ajouter qu'en Angleterre des centaines de millions de capitaux ont été mis dans l'exécution d'un projet comme le nôtre.

"Sachez-vous que le secours direct à coûté, pour Montréal seulement, au delà de 65 millions de dollars, soit au delà de 16 millions par année? Avec le même montant on a diminué à Londres, ville de 10,000,000 d'habitants, le chômage de 46 pour cent.

"Si cet argent avait été employé à Montréal, au développement du logement salubre, nous aurions fait disparaître le chômage et relevé le moral de notre population.

"Mais alors que voulez-vous? On ne voyait pas venir les élections.

La part de Montréal

M. Beaulne parle ensuite de la question du port de Montréal.

"Vous me direz peut-être que ça ne regarde pas l'administration de Montréal. Ça semble être vrai pour certains administrateurs actuels. Si peut que leur conception de l'administration d'une ville se limite à l'enlèvement des déchets des rues et du crotin des rues. Mais il n'en reste pas moins que le port de Montréal est intimement lié à notre développement économique, et je ne peux concevoir que le conseil de ville n'ait pas songé à protester vigoureusement contre la disparition de notre Commission du port."

Ils appuient M. Beaulne

MM. Savard et Laframboise ont

chez **DUPUIS**

DES ETRENNES QUI SERONT APPRECEIEES

MEUBLES

utiles à prix modestes chez DUPUIS

Tous ces meubles tels qu'illustrés. Si vous ne pouvez venir au magasin, commandez-les par téléphone: Plateau 5151 — local 202.

au choix 195 CH

Porte-chapeau

Finl noyer. Patères métal 1.95

Le Père Noël

est arrivé au royaume des jouets. Il donne une jolie bonbonnière-souvenir à ses petits visiteurs.

ENTREE: .05

DUPUIS — Sous-sol

Table-tambour

Finl noyer. Jolie et peu chère 2.95

Cendrier sur pied

Bois franc finl noyer. Chacun 1.95

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Table-étagère

Modèle pratique. Finl noyer 2.95

déclaré qu'ils avaient été priés de se porter candidats, mais devant la candidature de M. Beaulne, ils sont heureux de s'effacer, à cause de l'éminente personnalité du candidat et de ses rares qualifications.

Au début du discours de M. Laframboise, un M. Métyer a demandé à M. Laframboise de parler de sa commission sur l'achat des terrains nécessaires pour l'ouverture de la rue Berri.

L'ouverture de la rue Berri

M. Laframboise a répondu immédiatement:

"Il est vrai que j'ai reçu une commission de \$7,250 pour l'acquisition des terrains nécessaires pour l'ouverture de la rue Berri. Autrement dit, j'ai reçu le même pourcentage que vous, lorsque vous avez été employé pour les mêmes fonctions. Mais il y a plus. Le coût des terrains à la ville a été de \$725,000. Or, le terrain enlevé, les bâtiments démolis, etc., j'ai apporté, pour le reste des terrains, une offre de \$750,000 avec un chèque accepté. Ce qui signifie que la ville obtenait donc tous les terrains nécessaires et qu'elle faisait en plus un profit de \$25,000. Mais M. Savignac, dit M. Laframboise, n'a pas voulu du projet."

Jour mémorable

pour M. Firmin Roz

Paris, 19. (P.C.-Havas). — Firmin Roz, directeur de la Maison Canadienne de la Cité Universitaire, recevra, demain, son épée d'Académicien des mains de la Duchesse de Broglie, femme du Duc de Broglie, membre de l'Académie Française. Tous les Parisiens amis du Canada, c'est-à-dire tout Paris, assisteront à cette cérémonie amicale, ainsi que M. Philippe Roy et le personnel de la légation du Canada à Paris.

L'insurrection de 1837

M. Jules Bourbonnière, connu par ses nombreuses conférences sur des sujets patriotiques, fera une nouvelle conférence ce soir. Il dira que l'insurrection de 1837-8 était justifiable... mais que ce fut une héroïque folie.

Cette conférence aura lieu à 8 h. 15 p.m. précises, dans la grande salle de l'édifice des Canadiens de

Naissance, au no 1582, rue Saint-Denis. Entrée libre, tous sont invités.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOR 1241

IL Y A DE TOUT

sous cette forme plaisante...

"CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS"

Par l'abbé Albert TESSIER

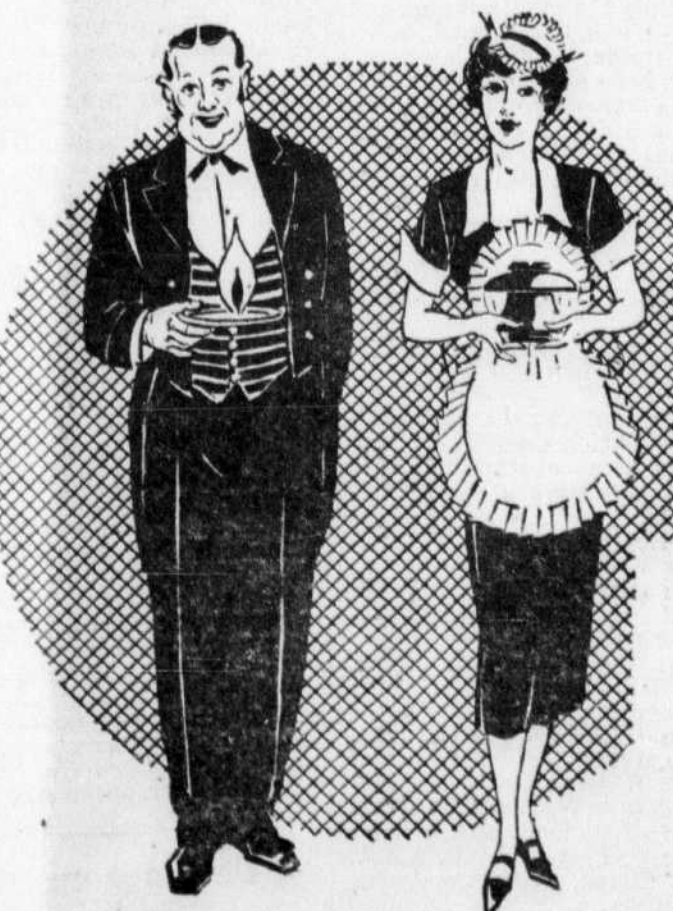
TABLE DES MATIERES

SYNTONISATION	INVASION (1775-1783)
EN MER	PAYS D'EN HAUT (1783-1793)
TATONNEMENTS (1497-1632)	PROGRESSION (1783-1815)
ENRACINEMENT (1634-1663)	RENOUVEAU (1815-1840)
ESSOR (1665-1672)	RENOUVEAU (1840-1885)
COURSES	D'UN OCEAN A L'AUTRE
DECLIN (1672-1760)	(1885-1931)
CASSURE (1760-1765)	BILAN (1931-1936)

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS a paru dans la Collection du Zodiaque. Prix: 75 sous, au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

DEUX SERVITEURS Modèles

GAZ PARD et ELECTRA



Electra: Ne vous fatiguez pas, Gazpard, vous n'êtes plus jeune.

GAZpard: Encore assez jeune pour le gros travail.

Electra: Mais votre vieux plateau n'est pas aussi coquet que mon service.

GAZpard: Oui, mais—

Electra: Mais quoi?

GAZpard: Je suis encore bon cuisinier, en fait je suis le meilleur cuisinier et le plus vil.

Electra: Dites donc, moi aussi, je cuisine et je fais le blanchissage et le ménage.

GAZpard: Oui, la bonne fait les menus travaux, et moi, le gros de la besogne. Je chauffe l'eau, et souvent la maison.

Electra: En tout cas, avec le repassage, la préparation des robes et du café le matin, le blanchissage, la musique, ma journée est remplie.

GAZpard: Vous êtes une excellente domestique. Vous travaillez fort pour vos gages.

Electra: Oui, mon abonné me paye tout juste 5 cents par jour, en moyenne.

GAZpard: En tenant compte de notre travail, Montréal, nos gages, ici, sont bien minimes. C'est moins que les domestiques, nos confrères, reçoivent dans toute autre ville.

Electra: Si seulement plus de gens savaient combien nos services sont peu coûteux!

GAZpard: Et effet, nous abattons beaucoup de bonne besogne — et à peu de frais.

Déguisement

"Je n'ai pu trouver un instrument assez précis pour ce travail", dit le chimiste.

"Mais, je vais vous en faire faire un à nos ateliers", répondit l'un de nos ingénieurs. L'interlocuteur, chimiste en chef d'une grande maison industrielle, était aux prises avec un travail de recherche: il lui fallait mesurer avec précision de l'hélium, un gaz provenant de la désagrégation du radium.

L'appareil fut bientôt livré. C'était en apparence une boîte de bois fin et poli au sommet duquel était attaché un tube de caoutchouc; il y avait aussi un trou de sortie, ce qui permettait à l'hélium de passer à travers l'instrument. Derrière le verre, au sommet de la boîte, se voyaient plusieurs petits cadrans qui enregistraient le volume.

Le chimiste mit l'appareil à l'épreuve: celui-ci mesurait à un centième de pouce cube près.

Il remercia l'ingénieur qui avait bien voulu l'aider à rendre son travail plus efficace.

On apprit plus tard, cependant, que sans la boîte de bois fin, l'appareil de haute précision n'était qu'un compteur à gaz ordinaire auquel on avait ajouté un cadran de plus pour enregistrer les centièmes de pouce cube.

Notre compagnie ne peut, pour ce qui est de ses compteurs et de ses diverses opérations, se payer le luxe de ne pas fournir un service excellent. Le service d'électricité n'est pas moins coûteux à fournir ici qu'ailleurs. Mais les revenus bruts provenant des abonnés au service d'électricité domiciliaire à Montréal sont proportionnellement moindres que dans toute autre grande ville du Canada.

Les Montréalais paient moins cher pour leur service d'électricité.

Montreal Light Heat & Power CONSOLIDATED